

La forêt en crise

Nous poursuivons aujourd'hui la série de reportages sur les difficultés des papeteries et des scieries rédigés par nos journalistes en région.

à lire

- Arrêts de production dans les papeteries page A-6
- Les scieries et la construction page B-2
- L'éditorial de Maréchal Francoeur page A-4

Le juge Deschênes lie la loi 101 et l'offre de réciprocité de 1977

MONTREAL (PC) — Le juge qui doit trancher dans la contestation de la charte de la langue française du Québec a noté, hier, que l'un des facteurs importants dans ce litige était l'offre faite par le gouvernement du Québec aux autres provinces, en 1977, d'une entente en matière d'éducation.

"C'est là le cœur de l'affaire ou presque", a déclaré le juge en chef de la Cour supérieure, M. Jules Deschênes, au cours de la sixième journée d'audience de la contestation des articles de la loi 101 limitant l'accès à l'école anglaise au Québec.

Le gouvernement du Québec

avait présenté une offre aux autres provinces lors de la conférence des premiers ministres à St. Andrews, au Nouveau-Brunswick, en août 1977.

Cette offre suggérait la conclusion d'accords réciproques en vertu desquels les parents d'autres provinces déménageant au Québec pourraient envoyer leurs enfants à l'école anglaise, si les parents déménageant hors du Québec pouvaient envoyer leurs enfants à l'école française.

L'offre avait été refusée par toutes les provinces.

L'article 23 de la charte des droits de la nouvelle constitution ca-

nadienne garantit l'accès à l'école anglaise, au Québec, aux enfants dont un parent a fréquenté l'école anglaise où que ce soit au Canada.

M. Deschênes s'est attaché à cette question, peu avant la fin de l'audience d'hier, à l'occasion de la présentation des derniers arguments du gouvernement provincial par son avocat, Me Jean Samson.

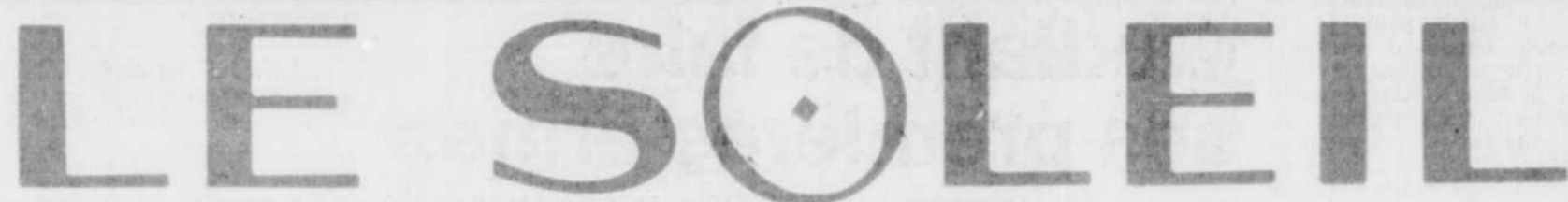
"C'est important à mes yeux", a déclaré le juge à Me Samson.

L'avocat a été pressé d'expliquer la différence entre l'article 23 de la charte des droits et l'entente de ré-

ciprocité que le gouvernement du premier ministre René Lévesque était prêt à signer en 1977. L'article 23 garantit également la scolarité en français hors du Québec, où le nombre le justifie, aux enfants de citoyens canadiens dont la langue maternelle est le français.

En fait, le Québec semble être avantagé à certains égards dans cette entente, par rapport aux autres provinces, parce qu'une clause séparée de la constitution édicte que la section 1 de l'article 23 ne s'applique pas, ici, si

Voir page A-2, LOI 101



dépôts garantis **14 1/2 %** 30 jours
FIDUCIE PRÊT ET REVENU
692-1221 626-1221

DERNIÈRE ÉDITION

86e année, no 194
64 pages 4 cahiers

QUÉBEC, MARDI 17 AOÛT 1982

• Livraison à domicile (6 jours) \$2.00
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c

Après Beyrouth

Israël amorce une autre étape: chasser les Syriens du Liban

(D'après NYTNS, UPI et AFP) — Après avoir virtuellement gagné la "bataille de Beyrouth", Israël n'a pas terminé sa "mission paix en Galilée" pour autant: il lui reste à déloger quelque 20,000 à 30,000 soldats syriens du territoire libanais.

Et cela pourrait être pire qu'à Beyrouth! Avant même un engagement formel entre les deux pays, la Syrie, dans les premiers jours de l'invasion israélienne au Liban, a perdu entre 450 et 500 chars, 86 avions de combat, une vingtaine de batteries de missiles antiaériens, sans compter les milliers de soldats tués ou blessés. La Syrie, faut-il le rappeler, jure de ne pas quitter le Liban sous la menace.

En vertu d'un mandat que lui a conféré la Ligue arabe, ses soldats composent actuellement ce qu'on appelle la Force arabe de dissuasion (FAD), une organisation chargée de veiller au respect du cessez-le-feu entre chrétiens et musulmans de la capitale. Environ 1,500 soldats syriens sont toujours présents à Beyrouth et devraient quitter la capitale en même temps que les combattants palestiniens, mais les autres sont tous massés dans la vallée de la Bekaa, à l'est de la capitale libanaise.

Pour Israël déjà, on prend des précautions pour que ces 1,500 Syriens en poste dans Beyrouth ne re-

joignent pas leurs collègues de la vallée. Et pour ces derniers, on n'a guère d'estime.

Selon le lieutenant-colonel qui commande l'avant-poste israélien dans les montagnes à l'est du Liban, le "front israélo-syrien est en train de se réchauffer".

"La nuit dernière (dimanche à lundi), nous avons essuyé des tirs de roquettes et d'armes légères en provenance des lignes syriennes. Ce sont des terroristes (combattants palestiniens) qui tirent avec la couverture des Syriens. Avant, cela ne se passait que de nuit. Maintenant, depuis plusieurs jours, ce genre d'incidents se produit de jour comme de nuit. Le front se réchauffe."

D'après cet officier, "dès que le problème de Beyrouth-Ouest sera réglé, le centre de gravité de la guerre passera à l'est du Liban".

"Nous avons des informations faisant état de plusieurs milliers d'hommes, syriens et palestiniens, déployés face à nous. Ils se renforcent de jour en jour. Ils creusent des positions, dynamitent des rochers, s'enterrent et élèvent des remblais de terre."

Mais les forces israéliennes, elles aussi, ne chôment pas. Des dizaines de camions acheminent de la terre et du gravier du sud vers le nord. Les unités de génie tentent de gagner l'hiver de

vitesse. Cette infrastructure, estiment les militaires, sera d'un poids décisif sur la guerre.

A prime abord insignifiants, les derniers détails qu'exige aussi Israël pour finaliser la "bataille de Beyrouth" prennent une dimension importante. De plus, la remise du soldat israélien détenu par les forces de l'OLP, ainsi que l'exige le gouvernement de M. Begin, donne du fil à retordre à l'émissaire américain, M. Philip Habib.

Dans une communication transmise hier, le porte-parole de l'OLP a déclaré que son organisation acceptait de rendre à Israël le prisonnier réclamé ainsi que les dépouilles de neuf autres soldats tués depuis 1975 dans divers affrontements. Toutefois, précise l'OLP, cette restitution devra se faire par l'intermédiaire de la Croix-Rouge internationale, selon les termes de la Convention de Genève.

En d'autres termes, clame l'OLP, cela veut dire que nos prisonniers (les combattants palestiniens détenus par Israël) doivent être traités selon la Convention de Genève et que certains d'entre eux doivent nous être remis en retour". Plus loin encore, le chef de l'OLP parle de l'échange du soldat israélien contre "nos prisonniers" sans

Voir page A-2, LIBAN



Fruits et légumes réapparaissent à Beyrouth-Ouest à mesure que le blocus israélien se détend. Mais le marché noir a gonflé les prix.

"Un Nuremberg II pour faire juger Israël"

page A-10

L'indice des prix connaît sa hausse la plus faible en deux ans

OTTAWA (PC) — Le taux d'inflation était de 10,8 pour 100 plus élevé en juillet qu'il y a un an, soit la hausse annuelle la plus faible de l'indice des prix à la consommation depuis septembre 1980, a révélé ce matin Statistique Canada.

Le taux d'inflation avait été de 11,2 pour 100 en juin et de 11,8 en mai derniers.

Les coûts plus élevés de l'habitation, en raison de la hausse de 1,6 pour 100 des taux d'intérêts sur les hypothèques, ont été les grands responsables de l'augmentation de 0,5 pour 100 de l'indice des prix en juillet.

L'augmentation des prix des aliments, les dépenses de loisirs et les frais de transport plus élevés ont aussi contribué à la hausse mensuelle du taux d'inflation.

Les prix de tabacs et des alcools ont aussi subi des hausses. Mais en moyenne, les prix pour les vêtements ont baissé.

Les prix des aliments, qui avaient augmenté de 2,2 pour 100 dans chacun des deux mois précédents, n'ont progressé que de 0,6 pour 100 en juillet et étaient de 8,6 pour 100 plus élevés qu'en juillet 1981.

Les prix plus élevés des fruits frais, plus spécialement pour les pommes, les oranges et les framboises, ont été largement responsables de l'augmentation des prix des aliments chez les détaillants.

Le coût de la nourriture dans les restaurants a augmenté de 1,0 pour 100 en juillet et était de 11 pour 100 plus élevé qu'en juillet 1981.

Des frais plus élevés pour la location et la possession d'un domicile jumelés avec des prix plus hauts pour loger dans les hôtels ou les motels, de

Voir A-2, INFLATION



L'art du sauvetage en piscine

page A-3

A Québec 51 députés touchés par la réforme du régime de retraite

par Norman DELISLE

(PC) — Une cinquantaine de députés de l'Assemblée nationale, dont l'ex-chef libéral Claude Ryan et la ministre Pauline Marois, seront sévèrement pénalisés par la révision du régime de retraite que le gouvernement présentera à l'intention des membres de l'Assemblée nationale, a appris hier La Presse canadienne.

Les détails de la révision seront rendus publics le 19 octobre lorsqu'ils seront étudiés par la commission parlementaire de l'Assemblée nationale.

Selon des informations glanées ici et là, il apparaît que seuls les députés admissibles cet automne à l'ancien régime de retraite continueront à pouvoir en bénéficier pour la période pendant laquelle ils auront cotisé.

Les autres députés devront se contenter du nouveau régime qui sera moins avantageux pour eux.

Pour devenir admissible, un député doit avoir siégé au moins cinq ans au Parlement et avoir remporté au moins deux élections.

Tous ceux qui, cet automne, n'auront pas rempli ces deux conditions tomberont automatiquement dans le régime "révisé".

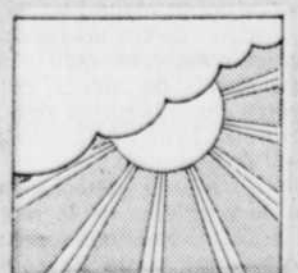
Ce sera notamment le cas de l'ex-chef de l'opposition, M. Claude Ryan, élu en avril 1979, qui ne compte que trois ans et demi de services au Parlement, et d'une ministre, Mme Pauline Marois, élue pour la première fois il y a un an et demi, en avril 1981.

Au total, 28 députés libéraux et 23

Voir page A-2, RETRAITE

Sommaire

Annonces classées	C-6 à C-16
Arts et spectacles	B-4 et B-5
Bridge	C-15
Carrières et professions	B-7
Décès	C-17
Economie-finances	B-2 et B-3
Editorial	A-4
Feuilleton	B-4
Horoscope	C-16
Information régionale	A-6
Monde	C-10 à C-12
Mot mystère	C-15
Mots croisés	C-15
Où aller à Québec	B-6
Page documentaire	A-5
Patron	C-16
Sport	C-1 à C-5
Télévision	B-4



Ciel variable demain avec un minimum et un maximum de 11 et 25.

détails, page C-6

Tout un quartier résidentiel incommodé

Québec tolère une porcherie à Clermont

par Raymond GAGNE

Pour des raisons qui demeurent encore obscures, le ministère de Marcel Léger, Environnement Québec, hésite à imposer un réaménagement ou à tout simplement fermer une porcherie exploitée dans les limites de la ville de Clermont, dans Charlevoix. Et ce, même si les odeurs qui s'en dé-

gagent rendent la vie impossible à au moins 200 citoyens depuis au-delà de sept ans.

Le propriétaire de cette production animale (70 truies, deux verrats et 550 porcelets), M. Raymond Tremblay, de la rue Simard, "contrevient au second alinéa de l'article 20 de la loi de la qualité de l'en-

vironnement". Aucune mesure autre qu'une mise en demeure, en date du 21 avril 1982 et d'ailleurs demeurée sans résultat, n'a été prise à l'endroit de M. Tremblay.

L'exploitation de la porcherie, si se au beau milieu d'un quadrilatère résidentiel, contribue à dégrader l'air ambiant et pollue occasionnellement

sinon continuellement les eaux de la rivière Malbaie, qui coule à proximité du secteur.

En juin 1981, plus de 8,000 gallons de purin se sont déversés dans le réseau pluvial qui traverse la rue Clairval et aboutit finalement dans la rivière Malbaie.

Le dossier

Le dossier est effectivement ouvert depuis le 1er août 1979 quand une plainte accompagnée d'une pétition avait été adressée aux Services de protection de l'environnement du temps par un groupe de citoyens de la rue Clairval.

Il ne s'est rien passé depuis lors si ce n'est de nouvelles plaintes des citoyens incommodés, quelques vérifications sur le terrain, des échanges de correspondance entre fonctionnaires et, à une couple de reprises, un appel écrit de M. Tremblay au ministre Léger pour que ce dernier "se montre patient et comprenne la situation embarrassante dans laquelle se trouve le propriétaire de la porcherie". M. Tremblay a d'ailleurs cru bon, dans une de ses lettres, de rappeler au ministre qu'il était membre du Parti québécois.

La mise en demeure adressée le 21 avril 1982 par l'avocat du contentieux de l'Environnement, Louis Ro-



Le Soleil, Raymond Gagne

L'avenue Clairval à Clermont, comté de Charlevoix. La porcherie se trouve à peu près 200 mètres des maisons.



Le Soleil, Raymond Gagne

La porcherie de Raymond Tremblay, vue du terrain de Guy Bernard de l'avenue Clairval. A droite de la porcherie quelques-unes des habitations du chemin des Lacs.

Des faux noyés dans la piscine de l'Auberge des Gouverneurs

par Michel TRUCHON

La piscine de l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy a été le théâtre d'une triple opération de secours, hier midi, alors que les sauveteurs ont dû s'occuper d'une personne qui s'était fracturé une jambe, d'une autre blessée à la colonne vertébrale et d'un bébé tombé à l'eau après avoir échappé à la surveillance de ses parents.

Pour une fois, ces tragédies avaient un côté positif. Précisons avant d'aller plus loin qu'il s'agissait d'une simulation organisée par les membres du Service national des sauveteurs en collaboration avec la police de Sainte-Foy et les propriétaires de l'hôtel.

Une démonstration à laquelle ont pu assister les clients de l'établissement qui n'ont pas regretté, parce qu'ils ont pu apprendre, avoir perdu près d'une heure de baignade au moment où le soleil était à son zénith.

Des sauveteurs avant toute chose

Claude Desrosiers, du Service national des sauveteurs, a précisé que cette démonstration avait pour but premier de démythifier le travail des sauveteurs: "Nous ne sommes pas des playboys qui passent leurs belles journées à reluquer les jolies femmes en maillot... Notre rôle est d'assurer la sécurité dans les piscines où nous sommes employés

et nous sommes qualifiés pour le faire".

Et ces qualités et talents de sauveteurs, une dizaine de membres de l'organisme les ont démontrés de façon convaincante en s'occupant d'une jeune fille s'étant infligé une fracture ouverte du fémur en sautant une clôture, en immobilisant un baigneur qui s'est retrouvé le dos brisé en plongeant dans la partie peu profonde de la piscine, de même qu'en ranimant grâce au bouche à bouche un bébé noyé.

A leurs connaissances techniques très étendues (la plupart des sauveteurs ont un diplôme de technicien médical d'urgence) et très efficaces, viennent s'ajouter des dons indéniables de comédiens alors que les "blessés" et leurs sauveteurs sont parvenus à jouer de façon très réaliste ces drames qui peuvent survenir à n'importe quel moment.

Car, tout le monde le sait, des piscines il y en a par milliers dans la région de Québec, en dépit de la brève durée de nos étés. Dans la seule agglomération de Sainte-Foy, on en compte 4,000, publiques et privées. Les sauveteurs sont appelés à intervenir environ 200 fois par saison.

Cette démonstration constituait une première régionale et son succès a fait dire au lieutenant Joel Chéruet, de la police de Sainte-Foy, qu'il fallait qu'elle soit répétée. Et pas seulement en été. Le policier songe en effet à organiser des simulations du genre dans les stades couverts, l'hiver prochain.



Le Soleil, Raymond Lavoie

Si quelqu'un semble s'être blessé à la colonne vertébrale, il faut l'immobiliser le plus possible tout en évitant tout mouvement brusque.

Session pour femmes ayant eu une CESARIENNE
Partager son vécu et retrouver son intégrité corporelle.
RACHEL DALLAIRE MARCHAND, PHT.
PSYCHO-SANTE (de Québec Inc.)
658-7568
Session à partir du 31 août 1982

AUJOURD'HUI
Voyez le cahier publicitaire de
SEARS
INSERE DANS CETTE EDITION

COURS DE "TENUE DE BAR"
avec certificat, par L'ÉCOLE DES MAÎTRES (AU CHÂTEAU FRONTENAC)
Cours de soir:
1^{re} session: 23-25-27-30 août, 1^{er} septembre
2^{de} session: 24-26-31 août, 2 et 3 septembre
Cours de jour: 18-19 et 20 août
Inscription au Château Frontenac
En semaine: 9h - 18h
Culture personnelle
Permis du ministère de l'Éducation # 749551
692-0310 - 1-800-463-4702

Le docteur Fernand Bellemare m.d.
ophtalmologiste
exerce sa profession à nul autre endroit à Québec:
325, rue du Roi
Complexe Bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

POURQUOI CET HOMME SOURIT-IL?

SURVEILLEZ VOTRE COURRIER!



Le Soleil, Raymond Lavoie

Le surveillant-sauveteur ne perd pas une seconde pour donner la respiration bouche à bouche à ce bébé tombé à l'eau pendant un instant de distraction de ses parents.

L'UNIQUE
Un édifice prestigieux et particulier que les connaisseurs apprécient et recommandent.
Pour renseignements relatifs à l'achat ou à la location:
871-9766
SODEROC LTEE
courtier en immeuble

UNE BONNE NOUVELLE!
● Payez moins de la moitié du coût habituel de l'assurance-vie.
● Obtenez aussi du même coup une police libérée à environ 50% du capital, si vous cessez de payer après 11 ou 12 ans.
Ceci grâce à un nouveau CONCEPT de s'assurer par un courtier en assurance-vie.
G. BEAUDOIN & ASS. INC.
265, rue Bélanger, Ville-Vanier
Jour: 683-2501 Soir: 527-7135

Les citoyens

Plus de 200 citoyens sont affectés par l'exploitation de M. Tremblay.

Guy Bernard, le président du comité de citoyens du quartier nord-est, déclare: "Nous autres, on est lésés. On n'a pas le droit de vivre à cause d'un seul éleveur de porcs."

Les habitants de la rue Clairval s'interrogent quant aux raisons qui

peuvent motiver Environnement Québec à faire défaut d'obliger immédiatement Raymond Tremblay à se conformer à la loi et aux règlements existants.

Ils disent en avoir marre d'être dans l'obligation de continuellement protester afin d'obtenir l'assainissement de leur environnement.

Ils se plaignent également du fait que la proximité de la porcherie contribue à la propagation des insectes et de la vermine.

Ils craignent de plus pour la santé des enfants qui prennent souvent leurs ébats près de l'égout pluvial de la ville de Clermont.

Même le maire de la ville de Clermont, M. Antonio Gaudreault, a admis lors de la séance du conseil tenue le 13 juillet "que la ville avait commis une erreur monumentale en incitant les gens à s'établir dans l'avenue Clairval".

Le problème, reconnaissent les citoyens concernés, en est un de conflit d'utilisation d'un territoire municipal. Comme l'urbanisation est définitivement engagée dans le secteur du chemin des Lacs et de l'avenue Clairval, il faut prévoir que les porcs ne pourront y séjourner encore longtemps.

Apparition des vignettes de stationnement bientôt dans St-Jean-Baptiste

par Pierre-Paul NOREAU

Dès la fin du mois de septembre, les habitants du quartier Saint-Jean-Baptiste, à Québec, pourront bénéficier du système des vignettes de stationnement.

Le conseil municipal a approuvé hier en assemblée régulière la première lecture de ce nouveau règlement visant à faciliter le stationnement des citoyens habitant un secteur délimité et à encourager l'utilisation du transport en commun par une politique contraignante pour les utilisateurs extérieurs du stationnement.

Les automobilistes vivant dans le quartier Saint-Jean-Baptiste (entre Salaberry et Dufferin, Saint-Cyrille et la falaise) devront cependant déboursier \$25 par année pour jouir des privilèges rattachés à la vignette.

Cette dernière, qui devra être collée dans la lunette arrière du véhicule

permettra de stationner pour une période de temps supérieure à celle prescrite ou à autre moment que celui permis sur les enseignes. La signalisation de stationnement de la ville sera modifiée en conséquence, portant la mention "sauf pour les détenteurs de vignette", dans les cas où la durée sera limitée.

Comme l'a expliqué le maire Jean Pelletier, les vignettes ne pourront permettre le stationnement n'importe où, les zones de débarcadère, la proximité des bornes-fontaines, ou les zones d'autobus restant interdites.

Ce règlement devrait, espère-t-on, redonner les emplacements de stationnement aux citoyens en éliminant de jour le "stationnement-ventouse" des fonctionnaires travaillant tout près du quartier Saint-Jean-Baptiste. Seuls ceux qui pourront produire une preuve de résidence auront droit d'acquiescer à la vignette.

Epargnez sur vos achats de meubles et appareils ménagers

● Réfrigérateurs
● Cuisinières
● Laveuses et sècheuses
● Ameublements de différents styles
● Lave-vaisselle
● Téléviseurs
● Stéréos
● Lampes et fauteuils
Prix défiant toute compétition.
Ameublements de 3 pièces à partir de \$727
Mise de côté. Modes de paiement, si désiré.
Paul Robitaille
504, La Canardière — 529-9488

SI VOTRE EAU NE VOUS SATISFAIT PAS

■ contaminée
■ corrosive
■ dure
■ sale
■ ferrugineuse
consultez
Culligan
SERVICE D'EAU DOUCE INC.
330, Fortin, Ville Vanier
681-4605
Équipement pour eau potable

C'EST PLUS QU'UNE GARDERIE!
La garderie éducative Mademoiselle Merveille est reconnue depuis plusieurs années pour son souci du développement de l'enfant, son personnel de garde qualifié, ses équipements complets et la variété de ses activités. Nous offrons:
● garderie à partir de l'âge de 6 mois, selon la demande;
● garderie à l'heure, à la journée, à la semaine, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h;
● repas chauds, complets, équilibrés et collations;
● attention individuelle;
● possibilité d'une formation académique, musicale et artistique;
● garanties d'hygiène et de sécurité.
Pour plus de renseignements composer: **681-0641**
Garderie Mademoiselle Merveille
2115, rue Boivin, (angle Myrand) Sainte-Foy
Permis du Ministère des Affaires Sociales no 1464-5485

Pour éviter le pire aux scieries



maréchal francoeur

D'ordinaire, le secteur forestier québécois était bléssé dans l'ordre suivant ses priorités: approvisionnement, technologie et mise en marché. Ces trois grands problèmes risquaient de compromettre l'évolution future de cet important maillon de l'économie du Québec.

La présente récession économique, provoquée par les taux d'intérêt élevés, vient de chambarder l'ordre de ces préoccupations pour ainsi dire traditionnelles. La mise en marché est passée au premier rang des inquiétudes de l'industrie du bois de sciage.

Exporter ou disparaître, c'est à cette conclusion qu'arrive le directeur général de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, Richard Lacasse. "Ce n'est pas encore la panique, mais ce le sera d'ici deux mois si la situation demeure telle qu'elle est présentement", dit-il.

A court terme, c'est donc la morosité dans ce secteur comme dans bien d'autres d'ailleurs. Cependant l'industrie du sciage pour le Québec occupe une place particulière. Elle vient au deuxième rang, après la Colombie-Britannique, et compte pour 16,7 pour 100 de la valeur des ventes canadiennes. Il s'agit du sort de plus d'un millier de scieries, d'environ 20,000 travailleurs en usine et en forêt et des revenus de plus de un milliard de dollars. D'autant plus que cette activité se déroule bien souvent dans des régions à faible croissance industrielle.

C'est un piètre encouragement que de se rappeler que l'industrie du bois de sciage a traversé avec plus ou moins de succès plusieurs autres crises. Mais celle à laquelle elle fait face présentement est la pire depuis trente ans.

A vrai dire, un des partis que l'on pourrait tirer de ce ralentissement serait de profiter de ce répit dans la coupe forcement réduite pour faire le point sur l'aménagement forestier.

Depuis plusieurs années, on constate que l'on récolte plus que ce que la forêt donne actuellement. Déjà le fait que beaucoup de scieries doivent se procurer du bois dans le Maine est un constat d'échec de la gestion des forêts québécoises depuis plusieurs décennies. La responsabilité revient à la fois à l'industrie et au gouvernement.

Le gouvernement québécois s'est donné comme objectif de reboisement d'atteindre pour les seules forêts publiques un rythme annuel de plantation d'environ 50 millions de plants à partir de 1985, y consacrant \$30 millions. Ces investissements doivent donner de l'emploi direct à 1,800 personnes. Dans les circonstances actuelles, le gouvernement pourrait accélérer ce programme, créant de l'emploi pour plus de monde et atténuant les craintes de l'industrie qui doit aller chercher son bois de plus en plus loin à un coût de plus en plus élevé.

Le marasme dans l'industrie du bâtiment frappe durement l'industrie du bois de sciage. Déjà, les gouvernements d'Ottawa et de Québec ont proposé des programmes de relance. Par ailleurs, les instances gouvernementales ont aussi posé certains gestes afin d'aider les manufacturiers dans leurs efforts d'exportation.

Néanmoins, si ces mesures n'ont pas les résultats attendus, il faudra bien se résoudre à faire plus et ne pas se contenter d'attendre le pire.

Michelin à Péribonka

GUIDE DU TOURISME
MICHELIN
Saint-Laurent

Relativement à la note douteuse que vous publiez dans la dernière livraison de votre GUIDE MICHELIN consacré au Canada. Plus spécifiquement à la page cent quatre-vingt-sept, au chapitre traitant de Péribonka: "Charmant village...", écrivez-vous, immortalisé à travers le monde grâce à la parution, puis aux nombreuses traductions de l'oeuvre maîtresse de Louis Hémon, intitulée: "MARIA CHAPDELAIN".

Là où se situe la pertinence de notre remarque et où nous nous objectons formellement, c'est dans la diffusion erronée d'une pseudo-légende dont devait s'entourer Eva Bouchard, première gardienne du musée Louis-Hémon (et non la fondatrice), conséquemment à son identification relative à l'héroïne du roman: Maria Chapdelaine. Il est bon, je crois, que vous sachiez, pour ne plus répéter cette bêtise, que Mlle Eva Bouchard ne vivait même pas à Péribonka au cours du passage qu'y fit Louis Hémon, entre juillet et décembre 1912. Tout au plus, ils ne se rencontrèrent qu'à deux ou trois reprises. Ayant fait ses études chez les Dames Ursulines de Roberval, où l'on enseignait force bonnes manières, Mlle Bouchard s'est bien gardée de s'attarder au "ma-noeuvre" de son beau-frère, Samuel Bédard, lequel fut l'hôte et le patron de Louis Hémon.

Par ailleurs, il est bon de le mentionner, il se produisit chez Mlle Bouchard, à cette époque, un renouveau majeur de son approche

de l'homme, suite à la publication du roman de Louis Hémon. L'on n'ignore point que peu de temps après la mort de l'écrivain (d'origine bretonne), des touristes, déjà, s'amenaient en curieux, par centaines, à Péribonka. Et pourquoi donc? Nous croyons que la dimension mnésique de chacun de nos visiteurs (encore de nos jours!) souhaite secrètement retrouver le climat bienheureux que devait goûter Louis Hémon, dans ce pays calme et plat comme la plaine; mais, où la poésie du quotidien figure au premier plan.

Aussi, Madame, Monsieur, nous vous prions de corriger l'erreur "légendaire", lancée dans le public dans les années 20, par un journaliste de Québec, Damase Potvin. Il eut d'ailleurs toutes les peines du monde à corriger son dire non fondé. C'est pourquoi, on s'en doute un peu, le pauvre journaliste eut mailles à partir avec "l'humble institutrice" du Lac-Bouchette; laquelle, jusqu'à sa mort, survenue le 24 décembre 1949, s'est complue à se faire reconnaître sous les traits de "MARIA CHAPDELAIN".

Enfin, un dernier détail, nous sommes présentement en campagne de financement et d'appui aux installations futures du MUSÉE LOUIS-HÉMON; lequel, grâce à ladite campagne, retrouve son appellation d'origine, telle qu'elle fut fixée par ses fondateurs, le 6 juillet 1938, jour de l'inauguration du musée Louis-Hémon.

Gilbert Lévesque
Ecrivain
Coordonnateur de la campagne:
"Moi, je veux un musée!"



l'opinion des lecteurs

Produits de la mer en Gaspésie

Messieurs les ministres Lessard, Garon et Biron,

Où sont les produits de la mer en Gaspésie? Pourrait-on s'imaginer que les produits les plus difficiles à trouver dans les casse-croûte de la Gaspésie sont les produits de la mer? C'est malheureusement ce que l'on est à même de constater en visitant cette région.

En effet, il y a de nombreux petits restaurants et casse-croûte qui bordent les routes de la péninsule gaspésienne mais hélas rares sont ceux qui offrent les produits de la mer sous une forme aussi accessible et peu coûteuse que les "hot dogs" et les "patates frites". Les visiteurs-euses qui désirent manger en plein air le long des routes et à l'extérieur des municipalités, ou ceux et celles qui ne peuvent tout simplement pas se payer un repas dans un des restaurants du coin, doivent se résigner à manger des hot dogs ou quelque chose de similaire ou d'aussi mauvais pour la santé.

Cette situation déplorable en plus

de favoriser une mauvaise alimentation, néglige l'originalité régionale pour faire place au "fast-food" américain. Il serait important, selon nous, que les ministères concernés travaillent en collaboration dans le but d'assurer une meilleure promotion des produits de la mer. La ville de Ostende en Belgique pourrait avantageusement servir de modèle; là-bas, par exemple, dans les casse-croûte bordant la mer, on trouve à profusion, une grande variété de crustacés, de mollusques et de poissons divers offerts dans des petits casseaux en portion individuelle.

Ici, le mouvement pourrait débiter dans les endroits desservis par Parc Québec, notamment à l'île Bonaventure où il serait légitime de pouvoir consommer autre chose que les hot-dogs et les sandwiches, actuellement disponibles sur les lieux. La situation actuelle frise parfois le ridicule surtout lorsque l'on se voit invité à participer à un dîner causerie "fast-food" traitant de la vie des ha-

bitants de l'île et qu'on sait que ces derniers étaient des pêcheurs...

Le mouvement suggéré plus haut devrait à notre avis être encouragé par le gouvernement auprès des petits restaurateurs locaux et des propriétaires de casse-croûte. Les avantages à tirer de ces changements seraient nombreux:

— promotion de l'originalité gaspésienne par l'amélioration de la connaissance des produits locaux auprès des touristes;

— amélioration de la qualité de l'alimentation en voyage avec répercussion possible sur les habitudes à la maison;

— répercussions économiques favorables à court et moyen terme créées par l'augmentation de la consommation des produits locaux.

Michel Lavoie, Québec
pour le groupe.
Chantal Brisson, Québec
Solange Brisson, Rimouski
Rodrigue Thibault, Rimouski
Line Landry, Mont-Joli
Denise Bérubé, Québec

Moteurs à essence sur les lacs

Direction générale des Parcs
et du Plein air (MLCP)
Québec

Le 23 juin dernier, je demandais à Monsieur Denis Dorion quelques explications relatives à la nouvelle directive concernant l'usage des moteurs à essence sur le lac Cascapédia. Par votre lettre datée du 30 juin 1982, vous m'informez du fait que c'est la loi 19 créant les parcs qui interdit formellement l'usage des moteurs à essence.

Après y avoir réfléchi sérieusement, en avoir discuté avec des usagers et avoir fait un nouveau séjour dans ce parc, je dois avouer que je ne comprends toujours pas les motifs. Je souhaite donc que votre ministère aide la nouvelle directive d'accès à l'information que prône le gouvernement actuel et me fournisse les rapports d'étude qui ont amené la prise de cette décision. Chacun des habitants de ces lacs devrait également recevoir ces documents. Je suis persuadé que les habitants de ces lacs sont assez intelligents pour comprendre si vous pouvez nous démontrer que la décision a été prise suite à une étude sérieuse et scientifique. Jusqu'à présent, tous les gens avec qui j'en ai discuté et moi-même avons l'impression que cette décision a été prise par une espèce de réverie. Nous souhaitons nous tromper et pour nous en assurer, nous attendons les résultats des études scientifiques.

Ceci étant dit, je profiterai de l'occasion pour vous parler de mon dernier séjour. La première chose qui m'a frappé, c'est l'absence de moteur sur la chaloupe du guide. Sur un lac de 4,2 km de long auquel le public a accès, je me dis que cela n'a aucun sens. Un accident est si vite arrivé. Par exemple, durant mon séjour, alors que nous étions à l'autre extrémité du lac, mon fils s'est enfoncé un hameçon dans le cuir chevelu. L'accident n'était pas grave et de plus j'avais transporté, pour la semaine, une chaloupe à cette extrémité du lac. Mon automobile était donc près de nous et nous nous sommes rapidement dirigés vers l'hôpital. Mais supposez que nous sommes trois dans cette chaloupe et que quelqu'un ait une déficience cardiaque ou une appendicite aiguë ou quoi encore, que

serait-il arrivé? Si quelqu'un ne rentre pas à la tombée de la nuit, quel moyen le guide a-t-il de le chercher?

Je veux donc m'assurer que la pollution causée par les moteurs à essence est réellement sérieuse et importante, du moins plus que celle causée par les moteurs d'automobiles qui tournent pour recharger les batteries et pour les déplacements additionnels, que celle causée par les génératrices, que celle causée par les eaux usées des chalets, que le risque d'utiliser des batteries contenant plus de cinq litres d'acide sulfurique et du plomb. J'en suis à me demander si la prochaine étape ne consistera pas à bannir l'usage de véhicules motorisés

à l'intérieur des parcs et à les remplacer par des mulets. Ceci pour vous dire jusqu'à quel point je ne comprends pas je ne suis pas le seul. Il est donc important que vous nous fournissiez les explications afin de nous rendre un peu plus positifs et même nous amener à supporter votre action.

En terminant, une dernière question, le Lac des Neiges, situé près de la forêt Montmorency est-il dans un parc et si oui, l'usage de moteurs de 16 HP y est-il toujours permis?

André Leclerc
Charlesbourg

Sagamie? Connais pas

Je relève, dans le magazine "Perspectives" du samedi, 17 juillet, un article intitulé: "Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, deux terroirs, un même royaume", par Louis-Martin Tard et, en page frontispice, la question de cent dollars "Connaissez-vous la Sagamie?" Pareille salade indigeste requiert une mise au point de la part d'un Jeanne qui voudrait bien y reconnaître son Lac-St-Jean natal.

Un historien régional probablement bien intentionné tenta, naguère, de créer le mythe du "Royaume du Saguenay" et, par voie de conséquence, d'y incorporer la région du Lac-St-Jean. Nous avons alors objecté que cette dénomination, en plus de ne pas refléter la réalité historique, avait, comme résultat, de reléguer aux oubliettes le nom de notre région. Je n'entends pas reprendre ici la polémique que j'ai dû soutenir voilà 25 ans à l'encontre de ce royaume mythologique. Cette région économique s'appelle officiellement, depuis une vingtaine d'années, du nom composé de ses deux secteurs qui, en réalité, forment deux régions distinctes pratiquement à tous points de vue, un compromis de nature à donner justice aux deux, savoir: "Saguenay/Lac-St-Jean". Depuis lors, tout le monde se comprend parce que chaque secteur est identifié correctement.

Dans la région même, il n'existe aucune ambiguïté à ce sujet, les Saguenéens s'identifient au Saguenay et, les Jeanneois, au Lac-St-Jean. Qui de plus normal car il s'agit là de deux cours d'eau suffisamment importants pour bien identifier chacune des deux régions dont la frontière commune peut pratiquement se tailler au couteau, même si le tout forme une même région économique connue sous le

numéro 02 et un même diocèse. M. Louis-Martin Tard parle de deux "terroirs", une autre bonne raison pour identifier le tout sous le double vocable de "Saguenay/Lac-St-Jean". Dans cette région, qu'on demande à quelqu'un d'où il vient et il vous répondra tout naturellement qu'il vient du Saguenay ou du Lac-St-Jean suivant qu'il vient d'un secteur ou de l'autre mais jamais il ne répondra qu'il vient du Saguenay/Lac-St-Jean, à preuve que, dans l'esprit du peuple comme dans la réalité, il y a, dans cette partie du Québec, deux régions bien identifiées et bien distinctes, pour qui n'est pas trop superficiel et sait distinguer.

Voilà quelque temps, quelques professeurs de l'université du Québec à Chicoutimi ont décidé que l'appellation officielle de Saguenay/Lac-St-Jean ne leur convenait pas et que cette région devait dorénavant, sans aucunement nous consulter (quel esprit démocratique!), s'appeler, tenez-vous bien! la Sagamie (Saga pour "sakani", en souvenir du Saguenay et "mie" pour le lac St-Jean, en souvenir de l'ancien nom indien Piékouagami de ce lac). Dans Sagamie, on retrouve partiellement le Saguenay mais le Lac-St-Jean, où est-il? MM. les professeurs de l'UQUAC, peut-être sans mauvaise intention eux aussi, relèguent ainsi aux oubliettes la dénomination régionale "Lac-St-Jean", en semant la confusion. Nous défendons encore, envers et contre tous les accapareurs et les saboteurs, cette région au nom si bien connu et qui semble tant porter ombrage aux "unificateurs".

Georges Villeneuve, n.p.
Mistassini, P.Q. G9W 2C9

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

Nom, adresse, no
de téléphone au
complet, s.v.p.

le monde vu d'ici Solidarité n'a pas eu son été...



paul lachance

Il y avait longtemps qu'on avait entendu parler de la Pologne depuis l'imposition de la loi martiale, en décembre dernier. Hormis quelques tentatives de Solidarité, la presse ne faisait mention d'aucun événement susceptible de retenir l'attention mondiale, du moins de lui fournir quelque chose de "valable" à se mettre sous la dent.

Or, voilà que vendredi dernier, de violentes manifestations, dont le pouvoir a évidemment tenté de minimiser l'ampleur, ont secoué les quatre plus grandes villes du pays. On commémorait les grèves de Gdansk qui avaient conduit à la création de Solidarité, le 30 août 1981, à la mise en place de syndicats libres sous la direction de Lech Walesa et aux conflits multiples entre ceux-ci et les autorités judiciaires et politiques.

Hier, Solidarité revenait à la charge et invitait la population à manifester mais les autorités avaient pris les devants et dressé l'interdit.

Mais, au-delà de ces sursauts, qu'en est-il de ce peuple ligoté, bâillonné, rationné à l'extrême, toujours davantage appauvri qui garde un silence inquiétant et macère une haine farouche à laquelle le primate catholique, Mgr Joseph Glemp, demandait, dimanche, de mettre fin pour activer la "normalisation". Mais quelle normalisation?

Walesa est en prison sous aucun chef précis. La plupart de ses principaux collaborateurs sont en prison ou en fuite. La situation économique du pays ne peut que continuer à se dégrader, surtout faute de collaboration des Polonais eux-mêmes. L'hiver dernier, on criait aux autorités: "L'hiver est à vous, l'été sera à nous". Rien ne s'est passé.

Les Polonais résistent. Mais à quoi? Déjà, au moment où Solidarité enregistrerait des victoires, le successeur de Gierek au poste suprême de secrétaire général du parti, Stanislas Kania, déclarait qu'il ne pouvait y avoir "deux pouvoirs".

Or, la création de syndicats libres portait atteinte aux principes d'un régime marxiste-léniniste. Selon l'idéologie, le prolétariat, par l'intermédiaire du parti, s'élève au rang de classe dirigeante. Les syndicats doivent fonctionner en courroie de transmission du parti, même s'ils doivent, en même temps, exprimer les aspirations de la base.

Solidarité nait de fait ces principes. Il était voué à l'action politique visant au changement de régime. La révolte populaire n'ayant pas seulement été déclenchée par la faillite de la gestion politique mais par la pauvreté et le chaos du ravitaillement, il donnait forcément l'impression de contribuer à l'anarchie, bien loin de contribuer à la reprise du travail grâce à la communication rétablie entre le prolétariat et ceux qui se réclamaient de lui mais l'avaient oublié.

En somme, Solidarité arrivait trop tard et c'est ce qu'il faut se rappeler en envisageant l'avenir polonais. Le pouvoir déclare qu'il n'abolira pas la loi martiale tant qu'il ne sera pas assuré de devoir la réimposer. C'est le noeud gordien, l'impasse totale.

Moscou feint, pour le moment, de ne pas bouger. L'affaire afghane n'est pas oubliée. L'Ouest est crispé et a surtout besoin de faire des affaires avec l'Est. Tous les Européens, à l'exception bien sûr des Polonais, souhaitent par-dessus tout la sécurité du statu quo. Le temps n'est pas propice pour faire des vagues. La suite est quelque part dans le temps, dans la logique actuelle...

/ Dossier /

Le commerce Est-Ouest Des techniques pour des prunes

La construction du gazoduc eurosibérien a fait l'objet d'un troc entre l'Est et l'Ouest. Notre collaborateur, André Lemelin, nous explique pourquoi ce genre d'entente ne fait pas l'affaire de la nouvelle politique américaine en matière de commerce international.

par André Lemelin

(collaboration spéciale)

Ce qui agace tant M. Reagan dans le plus gros contrat jamais passé entre l'Est et l'Ouest, c'est que le tuyau se paiera avec ce qui sera pompé dedans. On mentionne peu cet aspect dans les médias mais le gazoduc eurosibérien a fait l'objet d'un troc: l'Ouest s'est engagé à fournir la technologie et à se rembourser en nature.

Jiu-Jitsu

Ce n'est pourtant pas un précédent dans les rapports interblochs. En 1980 les accords de troc entre les pays du Conseil d'aide économique mutuelle (CAEM) et les compagnies occidentales totalisaient quelque \$10 milliards. Cette situation découle directement du processus de détente enclenché au cours des années 60. Justement, c'est l'ouverture à l'Est qui semble remise en cause par Reagan de façon globale. Il est donc normal qu'il s'attaque au pipeline, qui en est l'aboutissement et le symbole, et au troc, qui le rend possible.

Les États-Unis veulent en finir avec les transactions sans monnaie qui, dit-on, tendent à déstabiliser le système international de paiements mis en place depuis la guerre tout en permettant à l'ennemi d'augmenter sa capacité de production, et partant son potentiel militaire.

On a défini le troc comme un "jiu-jitsu économique". Les pays de l'Est s'en servent effectivement pour tirer de la force de leurs nouveaux partenaires... et aviver la lutte des classes. Il faut savoir que les forces économiques en présence sont très inégales.

Le commerce avec l'Est représente à peine 5 pour 100 des échanges extérieurs des pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), tandis que le tiers des importations du CAEM provient des pays de l'Ouest. Fait capital: il s'agit pour moitié de produits "à forte intensité de technologie".

Devant leur croissance ralentie, leur faible productivité et leur piètre capacité d'innover, les démocraties populaires n'ont d'autre choix que d'importer leur développement. Mais ça non plus ce n'est pas nouveau.

Depuis Lénine

Les transferts de technique ont été le facteur le plus important du développement de l'URSS pendant les années 20. Au cours de la décennie suivante, alors qu'une politique d'autonomie provoquait le déclin du commerce extérieur, les importations de machines occidentales gardaient toujours un niveau supérieur à la moyenne (53,5 pour 100 en 1931). Après Staline on se rend compte que l'autarcie a fait plus de mal que de bien. On conçoit désormais l'importation de technologie comme un apport capital à la croissance économique, mais aussi comme un moyen de limiter les risques politiques inhérents à une réforme économique.

Sous l'effet de la détente, les pays occidentaux se livrent à une concurrence serrée pour la conquête de ces nouveaux marchés. Leurs exportations se multiplient presque par huit, en prix courants, entre 1965 et 1976. Dans le climat incertain des années 70, les gouvernements occidentaux garantissent les yeux fermés une partie des prêts consentis aux pays du CAEM. Des programmes très ambitieux d'industrialisation sont entrepris, notamment en Pologne.

Depuis la seconde moitié des années 70 on assiste à un certain ralentissement de cette pratique. Il est dû à la torpeur qui frappe toute l'économie mondiale mais aussi au durcissement politique des deux côtés. L'invasion de l'Afghanistan marque un tournant à cet égard. Devant la détermination de Moscou, qui par ailleurs fait un très gros effort de réarmement, on commence à s'inquiéter des conséquences de ce commerce. En fait les États-Unis s'étaient toujours prononcés contre son expansion et n'ont fait qu'emboîter le pas aux Européens et aux Japonais. Maintenant ils se demandent ce qu'ils sont allés faire dans cette galère.

Acheter sans "payer"

Ils ont l'impression d'avoir fait un marché de dupe car les transferts

portent en priorité sur les branches où le progrès technique est primordial, sur les industries les plus dynamiques. Les "filiales de transfert négociables" (coopération industrielle, transactions en matière de licences, livraison d'usines clé en main, etc.) permettent aux pays de l'Est d'acquiescer des techniques nouvelles autrement non disponibles, ou de les assimiler grâce à une collaboration de tous les instants avec les fournisseurs. Mais surtout ces formules leur permettent de réduire leurs dépenses en devises fortes, dont ils ont toujours un manque chronique.

On sait que la dette de l'Est est de l'ordre de \$100 milliards. Le déficit de leur balance des paiements est dû à celui de leur balance commerciale et ce dernier est imputable surtout aux achats de machines et de matériel de transport. L'avenir des transferts dépend donc de la solvabilité des pays du CAEM. Dans l'ensemble elle n'est pas contestée par les banquiers, même si la Pologne et la Roumanie ont dû rééchelonner leurs paiements.

L'un des moyens d'empêcher les créances de gonfler est évidemment de diminuer l'excédent de la balance commerciale occidentale. Par exemple en ayant recours au troc...

Les pays de l'Est font de plus en plus de pressions pour inclure ces accords dans leurs contrats de coopération. En 1980 ils entraînent pour 35 pour 100 dans leurs exportations. Mais cela n'est qu'un moindre mal puisqu'en forçant les pays de l'Ouest à accepter des produits de qualité souvent inférieure et qui seront écoulés à perte, ils réduisent le volume des échanges que leurs partenaires seront disposés à accepter.

"La voix de son maître"

L'Europe, qui a vu l'ouverture à l'Est comme une bouée de sauvetage, marche encore dans le système malgré les problèmes de concurrence déloyale qu'il lui cause. En effet, les produits qui lui sont imposés dans le cadre de "contre-achats" ou d'accords de "compensation", des produits chimiques par exemple, entrent souvent en compétition avec ceux de la compagnie allemande ou française qui a construit l'usine qui les fabrique. On s'est trompé bien des fois en tablant sur une augmentation de la demande intérieure de ces pays qui mettrait l'Europe à l'abri du dumping. L'exemple classique est celui bien sûr de la Lada russe, copie conforme d'un modèle Fiat.

Pour résumer, disons que du fait de l'inégalité des partenaires, les transferts de techniques de l'Ouest à l'Est équivalent à une exportation du bilatéralisme dans le sens inverse. Le bilatéralisme, de rigueur entre les pays du CAEM, consiste en accords séparés liant les parties contractantes les uns aux autres. Le vendeur doit se faire acheteur et vice versa. En faussant ainsi le libre jeu de l'offre et de la demande, les pays de l'Est remettent aux calendes grecques l'adaptation de leur industrie à la demande occidentale.

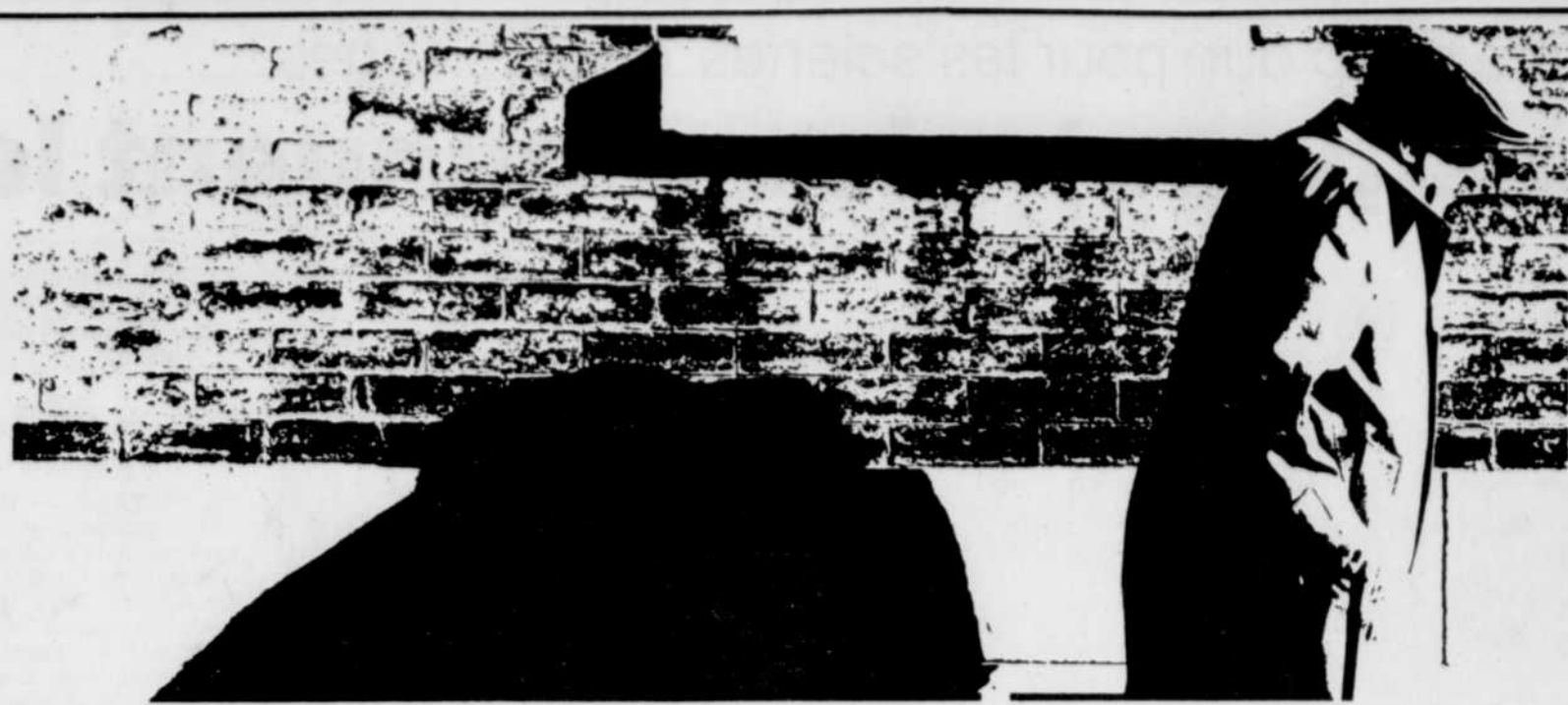
Cette négation du libre-échange (où l'on ne met aucun obstacle de ce genre au commerce) a pour conséquence un protectionnisme de plus en plus rigide. Il sème aussi la zizanie au sein même de l'Alliance Atlantique.

C'est en effet l'Europe qui en fera les frais si Reagan arrive à empêcher la fabrication sous licence des turbines General Electric destinées au gazoduc.

Les États-Unis, qui sont de plus en plus durs en affaires avec elle, profitent de la conjoncture mondiale, et notamment de la crise polonaise, pour la rappeler à l'ordre. Ils cherchent non seulement à ralentir les exportations de technologie avancée vers l'Est, mais à couper les ponts économiques jetés, en partie grâce au troc, entre la CEE et le CAEM.

Pour les Européens, ces liens, même imparfaits, sont un gage de stabilité et de sécurité. Mais Reagan leur ordonne de s'aligner sans nuance sur le leader de l'OTAN et non sur leurs nouveaux partenaires continentaux, partenaires naturels après tout, quelle que soit l'idéologie. Le président conservateur, monétariste et militariste tient le gros bout du bâton et comme par hasard c'est celui de la technologie et du système monétaire.

Pas de cash, pas de turbines, pas de gaz. N'allez pas jouer avec eux, dit-il, ils trichent.



Les Québécois âgés Une situation précaire

Une nouvelle étude gouvernementale portant sur la situation précaire des Québécois âgés, préparée par un groupe de travail du Service des programmes de santé mentale du ministère des Affaires sociales, vient de voir le jour. Roger Bellefeuille commente le document, intitulé "Pour une politique de prévention en santé mentale à l'intention des personnes âgées". LE SOLEIL publie également ici des extraits de l'étude.

L'homme est âgé de 74 ans, veuf depuis six mois. Il ne sort jamais de son deux-pièces et il s'ennuie beaucoup. Une voisine s'inquiète de ne plus le voir prendre son courrier. On le trouve couché, très pâle, confus et vraiment mal en point.



roger bellefeuille

Admis à l'urgence d'un hôpital montréalais, il y demeure six jours sur une civière, puis reçoit son congé pour faire de la place à d'autres.

Entre-temps, il aura été vu par un omnipraticien, un consultant en hématologie, deux internes et un représentant du service social. On aura décelé une anémie secondaire à un saignement chronique causé par une hernie hiatale. Or, celle-ci avait déjà été diagnostiquée cinq ans plus tôt dans un autre hôpital.

A son départ, l'interne de garde ne fait que renouveler la médication prescrite lors de son admission. Avec la consigne habituelle: "Rejoignez votre médecin de famille si vous en sentez le besoin". Et le septuagénaire de regagner son deux-pièces et sa solitude. Sans au-

cune autre forme d'aide ou d'assistance.

Une semaine plus tard, sa voisine le retrouve mort. L'autopsie révèle qu'il avait ingurgité l'ensemble des médicaments prescrits.

Cet incident est rapporté dans une étude que vient de rendre publique la direction générale des programmes de santé du ministère des Affaires sociales. Elle est intitulée: "Pour une politique de prévention en santé mentale à l'intention des personnes âgées". Il s'agit en fait d'un sombre constat sur la situation précaire qui est le lot quotidien d'un trop fort pourcentage de citoyens âgés québécois. Ce, en dépit des millions de dollars consacrés chaque année à divers programmes pour venir en aide à cette couche de la population et de l'armée de spécialistes de toutes disciplines qui y trouve son gagne-pain.

Une volonté gouvernementale

Or, le rapport souligne que la marginalisation, l'isolement social et l'insécurité d'ordre affectif et économique des personnes âgées ne sont que la conséquence directe d'une absence de philosophie de services et de soins à leur endroit et de l'incohérence des divers moyens d'intervention. Un constat qui n'est pourtant pas neuf, mais qui revient à intervalles irréguliers au gré des études, des symposia, des col-

loques et des congrès qui se succèdent sur la question, sans résultat apparent.

Et comme d'autres rapports de même vertu, celui de ce groupe de travail du MAS vient faire valoir à son tour que des changements importants en vue d'une amélioration du sort des aînés doit d'abord prendre assise sur une volonté politique concertée du gouvernement du Québec. Pourtant, il n'y a pas si longtemps, l'ancien ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, parcourait la province, à l'occasion de colloques régionaux, à la recherche d'idées en vue de l'élaboration d'une politique d'ensemble sur le vieillissement. Tournée précédée d'un document de consultation intitulé "Pour mieux vieillir au Québec" (mai 1980).

Cette nouvelle thèse gouvernementale sur le quotidien pénible du troisième âge a au moins le mérite de rappeler cette triste réalité pourtant connue. En effet, le groupe de travail s'appuie sur une documentation forte de 81 titres et résume le tout en 69 recommandations.

Elle contribuera sans aucun doute à nourrir davantage la réflexion du ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, qui, pour sa part, est à peine de retour d'un congrès mondial de gérontologie à Vienne.

Des revenus trop bas

(...) Le Québec compte plus de 550,000 personnes âgées; 338,000, soit 62 pour 100 d'entre elles, vivent en dessous ou autour du seuil de pauvreté (tel qu'établi par une commission du Sénat canadien).

On note que 82 pour 100 de cette population pauvre sont des femmes. La situation des femmes âgées et vivant seules est particulièrement catastrophique à cet égard.

Cent vingt-cinq mille personnes âgées reçoivent le maximum des prestations du supplément de revenu garanti (SRG). 213,000 en reçoivent une partie.

Entre 1970 et 1980, alors que les revenus des ménages ont augmenté de 189 pour 100, ceux des 65 ans et plus n'ont augmenté que de 85 pour 100.

Les régimes de retraite

— Régime de rentes du Québec: Ce régime existe depuis 1966. Il est obligatoire pour tous les travailleurs. Une majorité, 56 pour 100, ne pouvait en bénéficier en mars 1980, faute d'avoir cotisé au régime.

Le montant mensuel moyen pour les nouveaux retraités est de: \$169,69 (mars 1980).

Le fait de toucher une rente de retraite du Régime de rentes du Québec peut entraîner pour un pensionné la diminution et même la suppression de son supplément de revenu garanti (SRG).

La femme au foyer est exclue de ce régime. Pour qu'elle puisse toucher le Régime de rentes du Québec, il lui faut devenir veuve.

— Régimes collectifs supplémentaires de rentes privées:

En 1977, 49 pour 100 des travailleurs salariés cotisent à de tels régimes.

Environ 36 pour 100 des femmes qui occupent un emploi y participent. Les employés du secteur privé sont sous-représentés: en 1975, ils constituaient 54,4 pour 100 des cotisants, alors qu'ils formaient 77,9 pour 100 de la main-d'œuvre. De leur côté, les employés du secteur public re-

groupaient 46,5 pour 100 de l'ensemble des cotisants tout en constituant 22,1 pour 100 de la population active.

En moyenne, les retraités reçoivent une rente privée équivalente à environ 28 pour 100 de leur salaire antérieur.

Les fonds de pension privés ne sont donc pas un gage de sécurité pour les travailleurs qui aspirent à une retraite à l'abri des problèmes financiers.

Il faut considérer que:

— Les régimes privés ne sont généralement pas transférables d'une entreprise à l'autre. L'employé qui quitte doit renoncer à la part qu'aurait mis normalement l'employeur dans la caisse, sauf s'il a atteint 45 ans d'âge et 10 ans d'expérience au même endroit, puisqu'il a alors droit à une rente différée.

— Les travailleurs manquent d'information sur leur caisse et son taux de rendement.

— La majorité des régimes ne prévoient aucune rente au conjoint en cas de décès.

— La majorité des régimes ne sont pas indexés au coût de la vie, si bien que l'inflation a tôt fait de faire fondre au soleil les bénéfices que les travailleurs auraient pu en retirer.

Cette situation financière déficiente a évidemment des effets sur la qualité du logement des personnes âgées. La majeure partie d'entre elles doit affecter une part de plus en plus grande de son revenu au coût du loyer.

On ne s'étonne pas alors que 40 pour 100 de la population âgée de Montréal vit dans les secteurs les plus défavorisés.

Etat de santé chancelant

(...) Notre examen de l'état général de santé de la population âgée nous incite à juger que des efforts considérables au niveau de la prévention et de l'éducation restent encore à faire.

Qu'on en juge par ces quelques constatations:

— Les personnes âgées qui représentent environ 8 pour 100 de la population québécoise, reçoivent 25 pour 100 des ordonnances, dont 50 pour 100 pour des tranquillisants mineurs. Une moyenne de 20 prescriptions est émise pour chacune d'elles.

La surconsommation est induite en partie par le sentiment d'inutilité et d'ennui.

— L'incidence (nombre de nouveaux cas par année) de la maladie mentale chez les 65 ans et plus est de l'ordre de 236 personnes sur 100,000 alors que le nombre tombe à 93 pour les 35-54 ans. Plus de 50 pour 100 des maladies mentales des personnes âgées sont des dépressions.

La prévalence (nombre de cas actuels) de la dépression chez les personnes âgées est d'environ 10 pour 100.

Cette prévalence augmente à 15-30 pour 100 dans les résidences et centres d'accueil.

— On trouve 25 pour 100 de tous les suicides chez les 65 ans et plus, alors qu'ils représentent 8 pour 100 de la population (les suicides sont plus fréquents chez les veufs(ves) surtout dans les deux (2) années qui suivent le décès du conjoint).

— Proportionnellement, les personnes âgées coûtent cinq fois plus à l'Etat que les moins de 65 ans en frais d'hospitalisation.

— S'il n'existe pas de tables de mortalité par catégorie socio-professionnelle pour le Québec, des données françaises et, récemment, un rapport du Conseil canadien de développement social, démontrent un écart de 6 à 7 ans entre l'espérance de vie des manoeuvres et celle des cadres.

— De façon générale, le personnel médical (médecins, infirmières) est mal préparé face aux maladies et problèmes des personnes âgées.

— Il existe encore trop peu de programmes de prévention et d'éducation (alimentaire, médication, activité physique, etc...) et de dépistage pour les personnes âgées.

NOS RÉGIONS

AMIANTE, LOTBINIERE, BEAUCE, RIVE-SUD, COTE-DU-SUD, BAS-ST-LAURENT, GASPESIE, ILES DE LA MADELEINE, COTE-NORD, CHARLEVOIX, PORTNEUF

Autre coup dur pour les scieries gaspésiennes

Les papeteries diminuent leur production



Les arrêts de travail se multiplient: 156 jours à la fin septembre à la Gaspesia de Chandler.

Nous continuons aujourd'hui une série d'articles analysant la situation de l'industrie papetière et de celle du sciage, grâce à la collaboration de nos journalistes en région.

par Michel CORBEIL
du bureau du Soleil

MATANE — Rattrapées par la crise économique, les usines papetières de la Gaspésie ne cessent de décréter des arrêts temporaires de production. Déjà mal en point en 1981, les scieries de la région prient pour que les papeteries reprennent leur rythme de croisière, sinon les activités de sciage diminueront davantage.

Jamais l'industrie des pâtes et papiers de la Gaspésie n'a tourné autant au ralenti qu'en 1982. Depuis Noël, les usines de la CIP à Matane, de la Consolidated-Bathurst à New Richmond et de la Gaspesia à Chandler totalisent 122 jours de paralysie de leur production.

D'ici la fin septembre, ce chiffre atteindra 156 journées. Pour la CIP, il s'agit de la perte d'une production possible de 18,313 tonnes métriques de

carton ondulé. Ces pertes de production possible se chiffrent à 18,200 tonnes métriques à l'usine de New Richmond et à 31,460 tonnes métriques à celle de Chandler.

L'impact de ces employeurs sur l'économie régionale ne peut être mis en doute: les trois compagnies disposent d'une masse salariale de plus de \$35 millions destinée aux seuls employés en usine. Ce qui fait abstraction de la rémunération de leurs travailleurs en forêt, quand c'est le cas, ou des achats de matière ligneuse auprès des groupements forestiers et des scieries.

Sombre horizon

Les 150 travailleurs de la CIP vivent des heures sombres: de Noël au 7 septembre, l'usine aura connu 76 jours d'arrêt.

A Chandler, l'usine employant 700 personnes portera à 52 les journées de fermeture, avec l'arrêt prévu du 22 août au 8 septembre. Ces haltes "sont dues à des carnets de commandes défectueux, a informé M. Jacques Choquette, directeur des communications internes de Abitibi Price, propriétaire de la Gaspesia. Les marchés américains (acheteurs de 62 pour 100 du papier de l'usine) ont accumulé des inventaires pour une soixantaine de jours.

"Historiquement, nos ventes ont surtout été du côté américain. Mais il

ya une tentative de percer le marché américain. Chandler produit un type de papier correspondant à l'acheteur en Europe. Et il y a la proximité de la mer."

Les employés de la Consolidated-Bathurst à New Richmond ont été relativement épargnés jusqu'à maintenant. Deux semaines d'arrêt à Noël, une autre s'ajoutant à la période normale d'entretien en mai. La prochaine période d'entretien ("shut down") sera également prolongée d'une semaine en septembre, mais tout ce temps seule une centaine des 450 employés de l'usine seront en congé forcé.

Le pire à venir

La production en provenance de New Richmond (carton de revêtement) est écoulée au Canada où "la crise économique est pire qu'ailleurs", souligne M. Ray Smith, des relations ouvrières. A Montréal, la responsable des relations publiques, Mme Denise Dallaire, informe d'ailleurs que l'état des commandes sera revu en août pour voir si la fermeture se prolongera.

Ceci ne peut qu'être une mauvaise nouvelle pour les scieries gaspésiennes. La "Consol" est acheteur nécessaire: ses approvisionnements se composent de 80,000 tonnes de "bois rond", mais surtout de 100,000 tonnes anhydres (sèches) de sciure et 170,000 tonnes anhydres de copeaux. Pour la première fois de l'année, la compagnie suspendra l'achat de matière ligneuse durant ses trois semaines de fermeture pour "ajuster" ses inventaires.

autre nouvelle en page B-2

Préparation des 3es Fêtes populaires

par Gilles PEPIN

LEVIS — La préparation des troisièmes Fêtes populaires Desjardins est déjà en marche. Elles auront lieu probablement du 10 au 14 août, en 1983, a révélé, hier midi, le président du comité organisateur des deuxièmes fêtes, M. Jean-Pierre Corriveau, à l'occasion d'une conférence d'information qui avait surtout pour but de faire le bilan de celles qui se sont terminées dimanche soir dernier.

Sûrement pas moins de 115,000 personnes ont pris part à ces deuxièmes Fêtes populaires Desjardins, a affirmé M. Corriveau. Ce qui est extraordinaire pour la Rive-Sud, qui a su mobiliser quelque 450 travailleurs bénévoles et présenter des attractions de qualité exceptionnelle et très populaires, avec des prix d'entrée qui ont été minimes et exigés seulement en de rares occasions.

Ces fêtes ont nécessairement coûté très cher au comité organisateur. Mais celui-ci a trouvé des commanditaires compréhensifs et généreux. Il y aura sans doute un surplus d'administration; les premiers \$6,000 de bénéfice iront aux oeuvres

du club Lions de Lauzon, l'initiateur, conformément à une entente qui a été conclue entre cet organisme et les Fêtes populaires Desjardins Inc. L'argent excédentaire servira à accumuler un fonds communautaire destiné à parfaire l'organisation des loisirs, selon ce que LE SOLEIL a appris, hier.

Le président Jean-Pierre Corriveau ne tarissait pas d'éloges, hier, à l'endroit des policiers de la ville de Lévis et des nombreux autres collaborateurs bénévoles. "C'était seulement la deuxième présentation des Fêtes populaires Desjardins; nous ne pouvions pas prévoir un tel succès. La température nous a aidés grandement et l'accueil habituel des gens de la Rive-Sud ne pouvait faire défaut", a dit M. Corriveau.

Ce président n'a pu s'empêcher de rendre hommage à un concitoyen qui a été choisi le "bénévole par excellence" par le comité organisateur, M. Ghislain Gosselin, qui, à lui seul, dirigeait les comités du défilé de nuit, du feu d'artifice, du gala de patinage artistique et de la messe populaire, une activité qui a réuni une foule nombreuse sous le chapiteau, à 8 heures, dimanche matin.

en bref

Lévesque — Côte-Nord

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque effectuera une tournée sur la Côte-Nord du 20 au 24 août, a-t-on annoncé hier.

Un communiqué du bureau du premier ministre précise que M. Lévesque visitera une douzaine de villages de la basse et de la moyenne Côte-Nord au cours de cette tournée qui débutera à Sept-Îles pour se terminer à Lourdes-de-Blanc-Sablon. M. Lévesque s'envolera de cette dernière localité, mardi prochain, pour se rendre à Halifax où se tiendra la 23e conférence annuelle des premiers ministres provinciaux.

Ambassadeurs culturels

SEPT-ÎLES — Depuis son implantation en 1980, la bibliothèque centrale de prêt de la Côte-Nord a obtenu l'adhésion à son réseau de 12 municipalités de 5,000 habitants, dans le territoire allant de Tadoussac à Blanc-Sablon. Afin de poursuivre sa mission éducative et faire découvrir les richesses littéraires de la région 09, la BCPCN a

mis sur pied un projet visant à regrouper les oeuvres des auteurs de la Côte-Nord. Il s'agit d'en faire un outil à caractère éducatif, culturel et promotionnel. On veut réaliser une bibliographie comprenant les oeuvres des auteurs de la région, par le moyen d'un questionnaire. Les intéressés peuvent communiquer avec Jean-Roch Gagnon, agent culturel, ou Johan Nadeau, bibliothécaire et administrateur délégué de la Bibliothèque centrale de prêt de la Côte-Nord.

Inscriptions

SAINT-ANNE-DE-BEAUPRE — A Sainte-Anne-de-Beaupré et dans les environs, les scouts et guides invitent tous les jeunes à se joindre à eux pour l'année qui commence. Sont invités plus particulièrement les Pionniers (garçons de 14 à 16 ans) et Kamsoks (filles 15 à 16 ans) à une réunion d'informations jeudi prochain à 19h30 à la polyvalente Mont-Sainte-Anne. Pour plus de renseignements s'adresser à M. Clermont Lachance à 827-5188.

Exposition agricole de 3 jours en Beauce

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-HONORE — Dès demain et jusqu'à dimanche soir prochain, se tiendra pour une 18e année consécutive, à Saint-Honoré de Shenley, la seule exposition régionale véritablement agricole en Beauce.

Les milliers de visiteurs pourront assister à des spectacles variés avec les Attractions Gastronomiques, ainsi qu'à un bingo et un programme de lutte et des soirées dansantes. L'entrée des animaux se fera demain et l'ouverture des kiosques et visites des étables à compter de 19h. Jeudi, ce sera l'entrée des Jeunes ruraux. Vendredi, suivra la Journée de l'âge d'or à prix réduit, avec au programme, dès 9h, l'ouverture des kiosques et des étables,

l'entrée des chevaux, des classes de taureaux et de vaches et jugement des produits Holstein.

La journée des enfants est prévue pour samedi avec jugement Hereford et Ayrshire, défilé de chevaux dans les rues du village de Saint-Honoré de Shenley, et tire de poneys au niveau régional. Cette journée se terminera par un bingo.

Et finalement, la journée de dimanche sera consacrée au jugement des moutons et des chèvres, jugement des chevaux, concours de sciotte, parade des animaux, souper canadien et couronnement de la reine de la 18e exposition agricole du comté de Beauce, dont les candidates sont: Sylvie Poulin, Manon Boucher, Sylvie Quirion et Brigitte Busque.

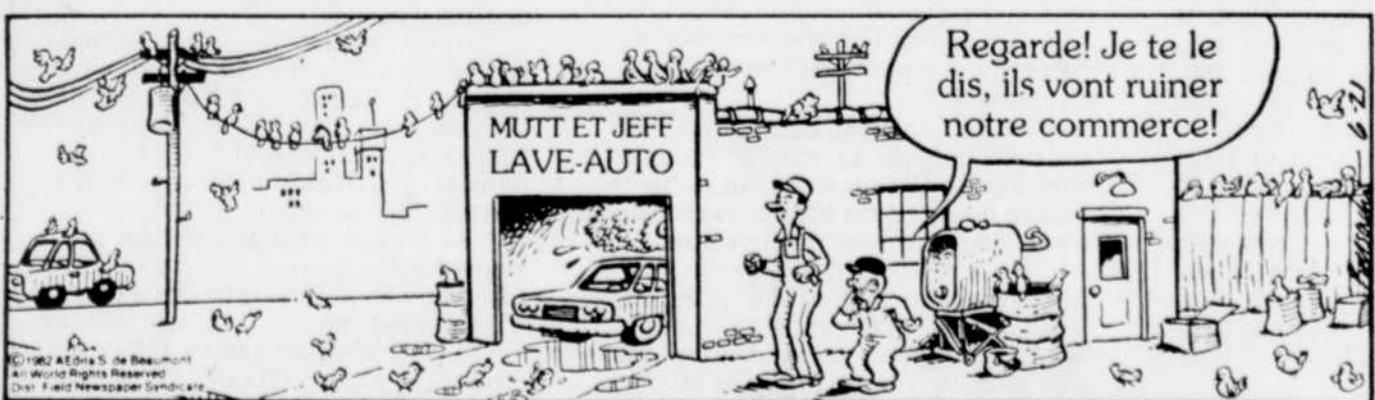
PEANUTS



LES JUNGLES



MUTT ET JEFF



SOURIS MIQUETTE



SCAMP



HAGAR L'HORRIBLE



BLONDINETTE



LES PIERRAFEU



Bibliothèque de Québec

\$1 million de plus que les prévisions

par Pierre-Paul NOREAU

L'aménagement intérieur et extérieur de la bibliothèque de Québec, à Place Jacques-Cartier, coûtera \$1 million de plus que prévu.

Effectivement, selon les modifications inscrites au programme des dépenses capitales lors de la dernière séance du conseil municipal de Québec, le coût initial d'environ \$6 millions a dû être majoré d'une nouvelle tranche d'un million.

Selon le maire Jean Pelletier qui n'a pas voulu souscrire au qualificatif de "forte augmentation", celle-ci s'explique principalement par des ajustements en cours d'exécution. "Les devis ont été préparés en 1980 et aujourd'hui nous devons faire face à des augmentations imprévues, a-t-il expliqué, et nous avons eu des surprises lors de l'exécution de certains travaux dont les tunnels reliant la bibliothèque au mail et à l'édifice de la Communauté urbaine."

De retour sur scène

Il est possible qu'il y ait des augmentations ailleurs également. C'est du moins le doute qu'a laissé planer le conseiller du Rassemblement populaire, M. Pierre Mainguy, au sujet des travaux actuellement en cours dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Alors qu'il était prévu initialement que le travail de réfection serait terminé pour la première séance du conseil en septembre, le gérant de la ville, M. Jacques Perreault, a précisé que le retour des élus dans la salle du conseil ne s'effectuerait pas avant la mi-octobre. "Il y a un dépassement parce qu'on fait plus que ce qu'on a prévu", a-t-il mentionné.

Selon ce qu'a affirmé le maire Jean Pelletier en conférence de presse par la suite, il n'y a toutefois pas de travaux supplémentaires par rapport à ce qui

était prévu au départ. Seuls quelques problèmes expliqueraient le retard de l'échéancier. Les édiles québécois seront en conséquence de retour sur la scène de l'Institut canadien pour une troisième séance d'affilée, le 13 septembre.

Incidentement, ce dernier édifice, propriété de la ville de Québec, subira des travaux de réfection d'une valeur de \$433,000. Une bonne partie de la façade sera restaurée.

Boulevard Laurentien

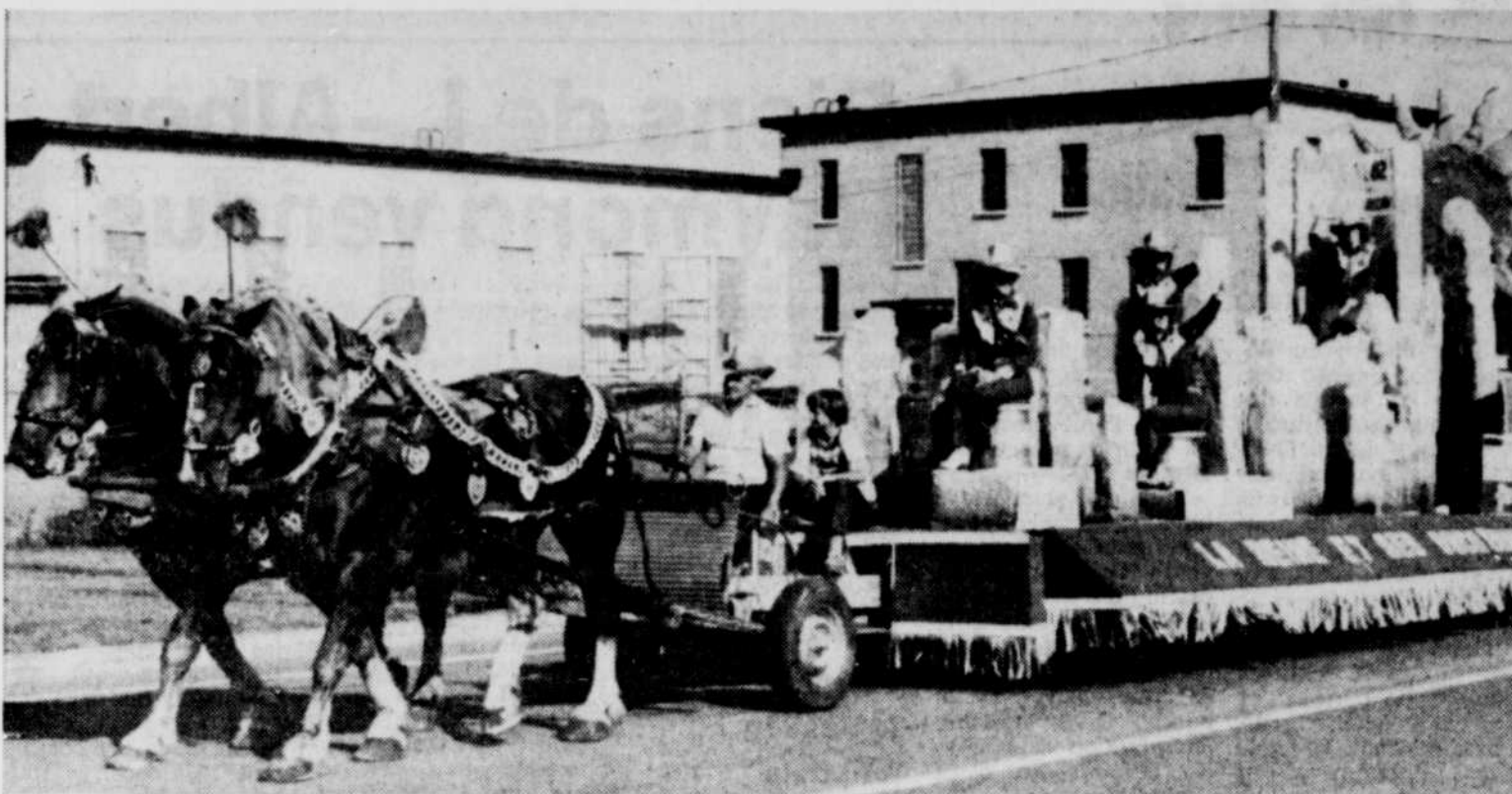
La première phase des travaux de réalisation du projet de jumelage du boulevard Laurentien sera entreprise d'ici peu. L'offre de service de l'Union des carrières et pavages a en effet été retenue pour l'exécution du tronçon routier entre la rivière Saint-Charles et le boulevard Hamel.

Ces travaux estimés à \$1,1 million seront complétés probablement avant l'hiver, faisant suite à une longue série d'expropriations. L'ouverture des soumissions publiques pour l'érection d'un nouveau pont sur la rivière serait retardée par le gouvernement du Québec, selon le commentaire émis par le maire de la capitale.

Un 375e anniversaire en fête

Le conseil municipal de Québec a donné mandat à un comité de préparer les fêtes qui marqueront le 375e anniversaire de fondation de Québec.

Sous la direction du conseiller Jean-Paul Morncy, ce groupe de travail préparera un programme de festivités axé sur cet événement historique. Un premier rapport donnant une estimation des coûts et du genre d'activités devrait être présenté avant la préparation du prochain budget de la ville.



Le Soleil, Fortunat Marcoux

Défilé western

Le temps ensoleillé aidant, au-delà de 50,000 personnes ont assisté, en fin de semaine dernière, à Thetford-Mines, au défilé traditionnel du 10e anniversaire de la "Semaine du P'tit Caribou" (festival western). Il y en avait pour tous les goûts: une trentaine de chars allégoriques, des calèches, des voitures, des "chuck wagons", une dizaine d'orchestres, quatre groupes de

majorettes, des bouffons, et des centaines de cavaliers et chevaux parés de leurs plus beaux ornements. Les chars commandités par le Carnaval de Québec et le Mouvement Desjardins et celui de la reine et des duchesses ci-dessus ont soulevé particulièrement l'admiration de la foule.

Nouvelle sous-ministre aux Affaires municipales

par Ghislaine RHEAULT

Mme Louise Thibault-Robert vient d'être nommée sous-ministre adjointe au ministère des Affaires municipales. Elle était vice-présidente de la Régie du logement.

Elle rejoint ainsi la demi-douzaine de femmes qui gravitent dans les hautes sphères de la fonction publique québécoise.

Chaque fois qu'une femme accède à un tel poste, on ne peut manquer de manifester un peu de surprise... la proportion des postes de direction occupés par des femmes demeure toujours dérisoire.

Ainsi, le recensement fait en 1980 au ministère de la Fonction publique démontrait que sur 3,032 emplois supérieurs, 75 seulement étaient occupés par des femmes.

Ce travail a été réalisé par le programme égalité des chances du ministère. La responsable du programme, Mme Michelle Lejeune, a acquis le statut de sous-ministre adjoint, on s'en souviendra, le jour de la fête des femmes en mars dernier...

Mme Thibault-Robert est avocate. Elle a été directrice du contentieux de la Commission des loyers jusqu'en 1977 et est devenue vice-présidente de la Commission des loyers puis de la Régie du logement.

Imagine DÉCORATION INTÉRIEURE

SPECIAL RETOUR DE VACANCES

RABAIS EN VIGUEUR JUSQU'AU 31 AOÛT

VENITIENNE VERTICALE OU HORIZONTALE choix de couleurs

VENITIENNE POUR PORTE-FENÊTRE

75" x 84" choix de couleurs en stock **89,95\$** Aussi, 84" x 84" **99,95\$**

DOUILLETES

plusieurs modèles **25%**

EDREDONS EN PLUME

20%

TISSUS POUR REMBOURRAGE

15%

AUSSE, CHOIX DE RIDEAUX DE DENTELLE EN SPECIAL

CONFECTION SUR MESURE A BAS PRIX

Imagine DÉCORATION INTÉRIEURE

2750, chemin Ste-Foy, Plaza Laval, Ste-Foy (Au sous-sol) Québec G1V 1V6 **651-4561**



Ensemble RODIER

- Veste en coton enduit, double face
- Jupe en drap zibeline, 85% laine
- Chapeau en drap zibeline disponible (non illustré)

Les changements de saison signifient nouveautés! Admirez dès maintenant notre élégante collection automne-hiver.

Salon Jade

PLACE LAURIER Ste-Foy ATRIUM 5555, 3e Avenue ouest (continuité de l'av. du Colisée) Charlesbourg

LA COLLECTION QUALITÉ PRIX.

Manteaux en castor blond naturel à long poil, peaux allongées de qualité supérieure.

2,799\$

Manteaux en dos de rat musqué naturel ou teint trois couleurs aux choix.

1,499\$

Manteaux en loutre Canadienne naturel à long poil, qualité de choix.

2,299\$

Manteaux en renard bleu naturel travaillés avec peaux sélectionnées verticalement.

1,599\$

Manteaux en Wallaby naturel, peaux allongées verticales.

999\$

Manteaux en loup du Montana naturel, peaux allongées, extra pâles.

3,599\$

Manteaux en vison naturel, pastel, acajou, demi buff ou ranch, peaux allongées.

2,299\$

Manteaux en chat sauvage entièrement naturel, peaux allongées, qualité supérieure.

3,899\$



ANCIEN LOCAL DE JEANNE HARDY (A CÔTÉ DES GALERIES SYNDICAT)

- Retouches d'ajustement gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage la première année
- Plan de mise de côté
- Aucun intérêt avant livraison
- Stationnement gratuit.

Le Salon de fourrures ROLAND FORGUES

461, St-Joseph est., Québec, mail centre-ville 529-0077

un nom... une réputation!



justice

par Marcel COLLARD

Le ministère du Revenu du Québec fera vendre en justice des manteaux de fourrure et des bijoux de M. Louis-Albert Raymond, détenu depuis près de trois ans à la suite des audiences publiques de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Celui qui fut affublé par la CECO de titres comme "le parrain" et autres a encore quelques dossiers en suspens, notamment en

matière de fraudes fiscales et certains jugements, dont celui relatif à l'enlèvement de M. Charles Marquis, le 10 mars 1977.

En fin de semaine, le huisier Michel Walker a fait publier des avis de vente d'un manteau en castor, un manteau de loutre, deux manteaux de chat sauvage et un manteau de vison perle naturelle. Dans le lot de bijoux, l'avis fait une énumération de bijoux, des montres, des chaî-

Biens de L.-Albert Raymond vendus

nes en or, des bracelets, des boucles d'oreilles, des pendentifs, des épingles, des broches, des médailles, des bagues, des colliers et un coffret contenant 33 paires de boutons de manchettes. A cela, s'ajoutent un appareil de télévision, un appareil photo, des bijoux, des montres, des chaî-

Keops et le Bastion St-Louis

La compagnie Keops Construction Inc., ayant

sa principale place d'affaires sur l'avenue Holland, à Québec, a inscrit une poursuite de \$379,000 contre le gouvernement fédéral, après la perte d'un contrat, au début de l'année, pour des travaux de stabilisation du bastion Saint-Louis.

Dans une déclaration déposée devant la cour fédérale, la compagnie prétend qu'elle avait soumis la meilleure offre parmi les six soumissionnaires, soit un prix de \$2,689,388 et, qu'à la suite d'erreurs

cléricales, un fonctionnaire, se décrivant comme conseiller régional en gestion et finances, M. Normand Gagnon, n'a pas consenti à corriger les erreurs dans le sens des règles de droit prévalant au Québec, en faveur du soumissionnaire.

Selon la compagnie, si M. Gagnon avait corrigé les erreurs mathématiques qui s'étaient glissées dans son offre, elle serait quand même demeurée comme plus bas soumissionnaire.

"La perte injustifiée de ce contrat par les manœuvres illégales et déloyales du représentant du gouvernement fédéral a entraîné une perte substantielle pour la compagnie," qui allègue son droit de réclamer des dommages de \$379,000.



Le Soleil, Gilles Lafond

Un alpiniste reste coincé à Saint-Urbain

par Michel TRUCHON

Un jeune homme de Charlesbourg a passé plus de trois heures dans une très mauvaise posture, dimanche, quand il s'est retrouvé coincé sur le flanc d'une montagne qu'il tentait d'escalader, dans le parc des Grands Jardins au nord de Saint-Urbain.

L'aventure de M. Marc-André Thibault, âgé de 25 ans, du 1010 rue Orliens, à Charlesbourg, a commencé vers 13h quand il entreprit de graver la face à pic de la montagne du Gros-Bras, haute de 1,800 pieds.

L'individu, accompagné de son frère, avait plus de 400 pieds de parcourus quand soudainement il se retrouva incapable de continuer ou de redescendre.

l'a-pic est friable et où les éboulis sont fréquents.

C'est le frère de l'alpiniste en herbe qui, après avoir vainement tenté de le secourir, a lancé l'alerte à la Sûreté du Québec vers 14h.

Le poste de Baie-Saint-Paul a demandé de l'aide à Québec qui a dépêché cinq membres du Groupe d'intervention, lesquels se sont mis à l'oeuvre vers 15h.

Ces spécialistes ont dû faire appel à toutes leurs connaissances et déployer toutes leurs techniques d'alpinisme et de rappel pour parvenir à la hauteur du malheureux accroché à son rocher.

Ce n'est qu'à 20h que les membres du GI ont réussi à assurer leurs câbles de rappel et, vers 20h30, M. Thibault était tiré de sa mauvaise posture, sans avoir subi de blessures.

MUNICIPALITE DE ST-PIERRE DE BROUGHTON

APPEL D'OFFRES

APPROVISIONNEMENT EN EAUX POTABLE

Des soumissions sous pli scellé, et portant l'inscription "SOUSSION PROJECT NO 1-138-03", seront reçues par le soumissionnaire pour les travaux suivants:

- PROJET A:** Raccordement et conduite d'amenée
Construction d'un réservoir en béton armé
- PROJET B:** Aménagement d'un puits
- EXPERTS-CONSEILS:** Fréchette, LGL & Associés Ltée
257, rue Notre-Dame sud
Thetford-Mines, Qué.
G6G 1J7

Tous les fournisseurs et entrepreneurs en règle, et ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, pourront prendre connaissance et se procurer les documents de soumission au bureau de "Fréchette, LGL & Associés Ltée" et présenter une soumission.

Les documents de soumission seront obtenus contre un dépôt de \$125 sous forme de chèque visé, à l'ordre de la Municipalité de St-Pierre de Broughton, remboursable sur retour des documents, au plus tard trente (30) jours après l'ouverture des soumissions. Si les documents sont retournés après cette date, le dépôt sera confisqué par la Municipalité.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé, fait à l'ordre de "La Municipalité de St-Pierre de Broughton", d'un montant égal à dix pour cent (10%) du coût de la soumission. Le cautionnement ou le chèque visé devra être valable pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées également d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurances garantissant un cautionnement d'exécution pour une valeur de 100% du coût de la main-d'oeuvre et les services de créanciers et sous-traitants.

Les entrepreneurs-soumissionnaires ont la responsabilité du choix de leurs sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Closure des soumissions: 20:00 heures, le 6 septembre 1982, à la salle municipale

Ouverture des soumissions: 20:00 heures, le 6 septembre 1982, à la salle municipale

La Municipalité de St-Pierre de Broughton

Par: Eudore Landry, géc.-trés.
9, rue des Pins
St-Pierre de Broughton, Qué.
G0N 1T0
Le 12 août 1982

Travaux publics Canada Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux publics-Canada, 901, Cap Diamant, chambre 266, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus. (Téléphone 694-3142) sur versement du dépôt exigible.

ENTREPRISES

Appel d'offres 82Q-155P - Nouvel immeuble du Gouvernement du Canada - CHANDLER, Comté Gaspé, Qué.

On peut aussi consulter les plans et devis aux bureaux des Associations des Constructeurs de Montréal, Québec, Rimouski et St-Jean (N.B.), aux bureaux du ministère de Montréal, Ottawa, Rimouski et St-Jean (N.B.), ainsi qu'aux bureaux de poste de Chandler et Rimouski, Qué.

Date limite: le mercredi 15 SEPTEMBRE 1982

Dépôt: \$250

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur Général du Canada, il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour de l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

Transports Canada Transport Canada Garde côtière Coast Guard

APPEL D'OFFRES

DOSSIER NO 2118-19Q

POSE DE CLOTURES A MAILLES DE CHAÎNE SAGUENAY & LA MALBAIE

Des offres, sous pli cacheté, correspondant au projet en titre et adressées comme suit:

Surintendant, Gestion du Matériel
Transports Canada
Garde côtière canadienne
District de Québec
101, boul. Champlain
Québec, Qué. G1K 4H9
(Téléphone no: 694-3156)

seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale, le 30 août 1982.

Les plans, devis et documents connexes peuvent être obtenus au bureau du Surintendant, Gestion du Matériel, moyennant le dépôt d'un chèque bancaire de cent dollars (100\$), fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé si les documents sont rendus en bon état, moins d'un mois après la date d'ouverture des offres.

Les plans et devis peuvent être examinés à l'adresse susmentionnée ou au bureau de l'Association de la Construction de Québec.

Ni la plus basse, ni aucune des offres reçues, ne sera nécessairement retenue.

Lucien Cardinal
Gérant de District Int.

Canada

VILLE DE SILLERY

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Sillery demande des soumissions pour la fourniture de sel de voirie en vrac.

Les intéressés pourront se procurer une copie de la demande de soumissions au bureau du Service des Achats, Hôtel de Ville de Sillery, 1445, avenue Maguire, Sillery.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement à compter de 10h00, le vendredi 27 août 1982, en présence des intéressés à l'Hôtel de Ville de Sillery, 1445, avenue Maguire, Sillery.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée portant la mention: "SOUSSION POUR FOURNITURE DE SEL".

La Ville de Sillery ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Le greffier de la Ville
Constance Corriveau,
avocate

SILLERY, 10 août 1982.

AVIS

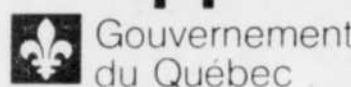
AVIS est, par les présentes, donné que le 2 août 1982, à St-Raymond, Dame Odette Alain Julien, en sa qualité de curatrice à sa sœur, Marie Alain, interdite, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Dame Simone Darveau, décédée le 23 août 1977, en son vivant domiciliée à St-Léonard, comté de Portneuf.

Cette acceptation est exécutée devant Me Richard Morissette, notaire à St-Raymond, Province de Québec, au 135, de la rue St-Jacques, le 2 août 1982, lequel acte a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Portneuf, à Cap-Santé, le 3 août 1982 sous le numéro 269 082.

St-Raymond, le 4 août 1982.

Me Richard Morissette,
Notaire.

Appel d'offres



Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Ministère des Affaires culturelles

Ce projet prévoit des travaux de consolidation à l'édifice L.O. Grothe situé entre les rues Clark et St-Laurent du côté nord de la rue Ontario.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec, qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus sur remise d'un dépôt de 15 \$ par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministère des Finances.

Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet des plans et devis en bonne condition, dans les quinze (15) jours suivant la clôture de l'appel d'offres.

La vente des documents sera faite au bureau de l'ingénieur:

Paul Carrier et Associés
Ingenieurs-consultants
1594, De Salaberry
Montréal (Québec)
H3M 1K1

de 09:00 heures à 12:00 heures et de 13:30 heures à 16:30 heures.

Téléphone: (514) 336-0911

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission fait à l'ordre du Ministère des Affaires culturelles au montant de 10 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de 5 000 \$.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à:

Ministère des Affaires culturelles
222, boul. St-Laurent
Montréal (Québec)
À l'attention de madame Claire Ross

La clôture de la réception des soumissions: le mardi 31 août 1982 à 15:00 heures.

Roland Arpin
Sous-ministre

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Direction de la Recherche agricole
Station de recherche de Deschambault

Projet: Construction de deux (2) fosses à purin de 30 m de diamètre sur 3,66 m de hauteur à la Station de recherche agricole de Deschambault.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Les soumissions devront être valides pour une période de soixante (60) jours et être accompagnées d'un cautionnement représentant 10% du montant de la soumission ou d'un chèque visé correspondant à 5%, à l'ordre du Ministère des Finances.

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Station de recherche agricole, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Deschambault, comté Portneuf ou Direction générale du Génie, 1020, route de l'Eglise (4e), Ste-Foy, G1V 4P3, tél.: 643-2534.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30 (h.a.e.) Bureau du directeur, Station de recherche agricole Deschambault, Portneuf.

Mardi 31 août 1982.

Ferdinand Ouellet
Sous-ministre

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 780-243-623 — Travaux au prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans la cour d'eau Pierre Morel et Branche no 1, en les municipalités de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste et de la ville de Nicolet, municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska et circonscription électorale de Nicolet.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 000 \$ remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 500 \$ à l'ordre du Ministère des Finances ou

sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

Projet no 12242-247-823 — Travaux à prix unitaires — Exécution de travaux de drainage dans les branches du Ruisseau des Rangis I, II et III, en la municipalité de la paroisse de Saint-Praxède, municipalité régionale de comté de l'Amiante et circonscription électorale de Frontenac.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500 \$ remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750 \$ à l'ordre du Ministère des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction générale du génie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Eglise, Sainte-Foy, G1V 4P3, tél. 643-2450.

Un versement de 5 \$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14h30 (h.a.e.), bureau du directeur du génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, Jeudi, le 2 septembre 1982.

Ferdinand Ouellet,
Sous-ministre

Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche

Projet no: 403-010 — Construction de deux ponts: Le pont du lac Orignac et le pont sur la rivière Mastigouche Nord, dans la réserve faunique de Mastigouche, Cte Maskinongé.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 17 août 1982 sur remise d'un montant de 10 \$ non remboursable.

La vente des documents est faite aux adresses suivantes: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services techniques, Édifice "Place de la Capitale", 16e étage, 150, boul. St-Cyrille Est, Québec, G1R 4Y3, téléphone: 643-5839 ou Direction régionale de Trois-Rivières, Service régional de l'Équipement, 100, rue Lavolette, 3e étage, C.P. 187, Trois-Rivières, Québec, G9A 5S9.

La réception des soumissions sera faite à l'adresse suivante: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Services techniques, Édifice "Place de la Capitale", 16e étage, 150, boul. St-Cyrille Est, Québec, G1R 4Y3, téléphone: 643-5839.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de la Mauricie Inc. Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche au montant de 13 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances au montant de 6 500 \$ ou d'obligations conformes aux exigences au montant de 6 500 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:

Vendredi, le 3 septembre à 15h00.

Le sous-ministre

Pierre Le François

Service général des Achats

Projet 2420
Description
500 tonnes de papier en feuilles
8 1/2 x 11 et 8 1/2 x 14
Clôture de la soumission: 31 août 1982 à 15 h

Livraison
Différents
endroits

Les conditions de cet appel d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement
Bureau des Appels d'offres
1155, rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8
Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.
Le directeur général des Achats
Gaston Ouellet

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 303-10-75 — AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS (Lot 4) — Palais de Justice de Québec, 105, rue Vallières, Québec, Cte Taschereau, QC.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 17 août 1982 par remise d'un montant de 50 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 16 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances, au montant de 117 500 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:

mercredi le 15 septembre 1982

à 15 heures

Jean-Yves Gagnon
Sous-ministre.

Projet no: 303-10-76 — TRAVAUX DE VENTILATION — Ateliers M.T.O., 5833, boul. Pierre-Bertrand, Vanier, Cte Vanier, QC.

Ces travaux comprennent également la régulation automatique ainsi que certains travaux d'électricité.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 17 août 1982 par remise d'un montant de 10 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 16 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances, au montant de 8 000 \$.

Date et heure limite de réception des soumissions:

mercredi le 8 septembre 1982

à 15 heures

Jean-Yves Gagnon
Sous-ministre.

Projet no: 403-30-41 — TRAVAUX DE RENOVATION A L'ECLAIRAGE ET AU RESEAU DE SECOURS ET FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN GROUPE ELECTROGENE — Institut de police, 350, d'Youville, Nicolet, Cte Nicolet, QC.

Sont admis à soumissionner, les entrepreneurs détenant la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction, lorsque requise, qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requis les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 17 août 1982 par remise d'un montant de 10 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal.



Des agents de la SQ, poste d'Alma, et des plaisanciers s'affairent à éteindre les dernières flammes qui consomment la coque du voilier de M. Jean Saint-Onge.

On repêche les victimes de l'explosion du voilier

par Lucien LATULIPPE

C'était la première fois, semble-t-il, que M. Jean St-Onge utilisait avec son voilier le canal Belle-Rivière pour parvenir à la marina de Saint-Gédéon sur le lac Saint-Jean. C'est du moins ce que l'enquête de la Sûreté du Québec aurait permis d'établir.

Agé de 38 ans et domicilié à Alma, M. St-Onge a péri avec son épouse et leurs deux enfants âgés de 9 et 12 ans, avant-hier, lorsque le mât de 10 mètres de hauteur de son voilier a touché un fil de 160,000 volts d'Hydro-Québec. Selon la SQ, le fil à haute tension passait à environ 10 mètres au-dessus du canal et ce, depuis plusieurs années.

Le corps de Mme St-Onge, née Andrée Pelletier et âgée de 37 ans, a été repêché peu après la tragédie. Les trois autres victimes ont été trouvées, hier, par les hommes-grenouilles de la SQ à Québec. Elles ont été repêchées non loin des lieux de l'accident, sous une vingtaine de pieds d'eau, et elles ont été transportées à l'Institut médico-légal de Québec pour fin d'autopsie.

Selon des témoins, lorsque le mât a touché le fil

qui s'est rompu, une explosion s'est produite et le feu a éclaté à bord du voilier. Les quatre victimes ont été projetées à l'eau et elles ont connu une mort instantanée.

C'est la première fois qu'une telle tragédie est enregistrée au Lac-Saint-Jean. Un porte-parole de la SQ a mentionné qu'il y a trois ou quatre ans, le mât d'un voilier était entré en contact avec le même fil, mais il n'y avait eu aucun mort ni blessé. Le voilier avait pris feu. Il était sur terre et on le déplaçait.

A la librairie
LE CENTRE PÉDAGOGIQUE INC.
2299, Versant Nord, Ste-Foy, Qué. G1N 4G2
TEL.: 688-1943

EN RECLAME POUR LA RENTREE SCOLAIRE

Jusqu'au 21 août 1982

DICTIONNAIRE
français



Le petit
Larousse
illustré,
éd. 1982

Rég.
34,00\$

SPECIAL 26⁹⁹\$

CE QUE VOUS TROUVEREZ A LA

LIBRAIRIE LE CENTRE PÉDAGOGIQUE

Manuels scolaires, livres de lecture de tous genres, papeterie, articles de bureau, arts plastiques, bricolage, disques, etc.

Venez tôt faire vos achats, de cette façon vous éviterez les inconvénients de la cohue des derniers jours précédant la rentrée scolaire.

Heures d'affaires: Lundi, mardi, mercredi: 9.00 à 17.30 hres
Jeudi, vendredi: 9.00 à 21.00 hres
Samedi: 9.00 à 17.00 hres

Meurtre de Mme Elodia Gauthier

Le 3e suspect comparaît

par Michel TRUCHON

Le troisième suspect dans l'affaire du meurtre de Mme Elodia Gauthier a comparu, hier matin, devant le coroner Maurice Lagacé qui l'a averti qu'il serait détenu en attendant de revenir devant lui comme témoin important lors de l'enquête publique prévue pour jeudi après-midi.

Danny Cook, âgé de 18 ans, de Québec, s'est rendu à la police dimanche matin, après que son père l'eut convaincu de revenir à Québec. C'est le détective Clément Bernier qui est allé chercher le jeune homme à la roulotte de son père, à Beauport.

Deux jeunes filles de Charlesbourg sont également détenues relativement à l'assassinat de Mme Gauthier, une Québécoise de 84 ans trouvée étranglée dans son logis de la rue Fardeau le 29 juillet. La mort remontait à la veille.

La police croit que l'octogénaire a été assassinée par des personnes qui voulaient lui arracher son argent. Mme Gauthier avait la réputation de garder

chez elle de fortes sommes. Ses assassins seraient repartis avec au moins \$500 que la femme avait encaissés la veille.

Les suspects sont Lynda Andrews, âgée de 18 ans, du 1501 boulevard Jean-Talon ouest, à Charlesbourg, et une autre adolescente de 17 ans, de la même ville.

A noter qu'il ne faut pas confondre cette Lynda Andrews avec une autre jeune fille du même nom, domiciliée, elle, rue De Moselle à Charlesbourg également.

Alerte à la bombe

La circulation a dû être interrompue pendant plus d'une demi-heure, hier après-midi, sur le pont de Québec pendant qu'une équipe de la Sûreté du Québec fouillait l'ouvrage à la recherche d'une présumée bombe.

C'est un mauvais plaisantin qui a téléphoné aux bureaux du Journal de Québec pour avertir qu'une bombe était sur le point d'exploser au pont. La SQ a été prévenue et les membres du poste de Saint-Romuald ont pris charge de l'opération.

Le seul objet suspect découvert par les policiers s'est révélé, après examen, être une... couche jetable très bien utilisée. Le pont a été rouvert vers 14h30.

Important vol

Les bureaux de la

Bonne vente d'appareils de sécurité

TORONTO (PC) — Malgré le marasme économique, l'inflation, les taux d'intérêt, les entreprises d'appareils de sécurité font de bonnes affaires.

Propriétaires aussi bien que locataires s'inquiètent de plus en plus du crime. Ils veulent protéger leurs maisons et leurs autres biens et achètent des serrures coûteuses, compliquées, ainsi que des dispositifs d'alarme. Et cela depuis environ huit ans surtout, dit M. James Harman, qui publie un bulletin de la Canadian Alarm and Security Association.

A l'exclusion des serrures, des barreaux aux fenêtres et autres marchandises que vendent les quincailleries et les serruriers, les ventes d'appareils divers de sécurité à Toronto atteignent maintenant

compagnie Motorola, situés au Centre Charest sur le boulevard du même nom aux limites ouest de Québec, ont été la cible de voleurs au cours de la fin de semaine.

Les employés rentrant

Bonne vente d'appareils de sécurité

\$5.0 millions par année. Elles ont augmenté d'environ 30 p.c. en ces dernières années.

Quel jour merveilleux!

Ça fonctionne! Ça fonctionne! et ça fonctionne encore mieux avec une série de 5 à 10 traitements. Tout dépend du nombre de pouces que vous désirez perdre. Soudainement, vous êtes plus élancée et infiniment plus heureuse dans votre peau.

L'Institut Louise O. Breton,

vous présente en exclusivité à Québec, ce nouveau produit appelé "Body Wrap" qui fait fuir chez nos voisins américains et canadiens.

Ce procédé enveloppant le corps aide à anéantir cellulite, toxines et fluides à travers votre fonctionnement corporel appelé élimination lymphatique. La perte de poids est négligeable, cependant, vous perdez des pouces aux endroits où vous désirez éliminer la graisse indésirable. Perte garantie à partir du 1er traitement.

"Spécial du 10 au 27 août inclus: rabais de 25\$ pour la première cure de 5 traitements complets"



Téléphonez immédiatement à:

L'Institut Louise O. Breton

pour "Body Wrap" 651-1498

870, avenue du Côteau, Ste-Foy

norman

• mail centre-ville • place laurier • place fleur de lys • galeries chagnon •

Une si jolie Mariée...

Dans une robe digne de ce grand jour. Elle est ornée de perles et d'une dentelle superbe, au décolleté diaphane, et volantée dans le bas. Blanc, de 5 à 15.

290.00

Ravissant "pill-box" orné de perles, fleurs et voile court, blanc.

85.00

Disponibles à notre rayon de la Mariée

Pour vous réchauffer élégamment, nous vous proposons un choix de capes ou manteaux courts, en marabout blanc. Venez les essayer.

De 90.00 à 190.00

"crédit accepté"

L'hiver approche... gardez-vous bien au chaud dans une fourrure

Jos Robitaille Inc.

700, Richelieu
Québec

monteau • jaquette • pelisse
prêt à porter ou sur mesure
réparation
depuis 1894

Le "nazisme" d'Israël est vertement condamné

(D'après AFP et UPI) — Du Buchenwald à Beyrouth, il y a un pas que d'aucuns n'hésitent pas à franchir.

Rescapé du camp de la mort de Buchenwald et du ghetto de Varsovie, le docteur Shlomo Sznesman, un intellectuel israélien, a entamé hier sa septième journée de grève de la faim devant le mémorial de l'Holocauste (Yad Vashen) de Jérusalem en signe de protestation contre la poursuite des hostilités au Liban.

Selon ce dernier, "le gouvernement israélien doit mettre fin aux destructions à Beyrouth-Ouest et aux massacres de civils".

"La courte histoire de l'Etat d'Israël a montré que la guerre ne résout pas les problèmes", lance-t-il. "Il faut négocier, même avec des gens comme Yasser Arafat".

L'intellectuel israélien a dénoncé "l'utilisation systématique" par le premier ministre Menahem Begin de termes tels "terroristes", "pression", "épuration". Derrière ce vocabulaire, a dit M. Sznesman, "se cachent les symptômes d'une société malade, comparable à celle que j'ai connue durant mon enfance".

Responsable politique de l'Organisation pour la libération de la Palestine et premier lieutenant de Yasser Arafat, M. Farouk Kaddoumi, a déclaré

hier devant l'Assemblée générale des Nations-Unies que "le martyre de Beyrouth est entré dans l'histoire aux côtés de Stalingrad, Oradour (France), Londres et Hanoi".

"Il n'y a qu'un mot pour décrire les atrocités israéliennes au Liban: nazisme", a-t-il ajouté, avant de déclarer que 30 villages libanais avaient été détruits, de même que 14 camps de réfugiés palestiniens. Il a évalué le nombre de blessés et de tués à 30,000 et le nombre de personnes déplacées à un million.

"L'agression israélienne contre le Liban n'aurait pas été possible sans le soutien des Etats-Unis qui ont fourni à Israël ses armes de destruction", a poursuivi M. Kaddoumi. Washington, selon lui, a "sans cesse paralysé le Conseil de sécurité, l'empêchant de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser l'attaque israélienne".

Secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, M. Adnam Ommam a quant à lui appelé, devant ce même organisme, la convocation d'un tribunal international comparable à celui de Nuremberg, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, afin de juger les crimes commis par Israël au Liban.

De l'avis de M. Ommam, les trois principes sur lesquels s'était appuyée la communauté internationale pour mettre

sur pied un tel tribunal pouvaient s'appliquer à l'Etat juif. M. Ommam a ainsi cité les crimes contre la paix, les crimes de guerre-meurtres de populations civiles, mauvais traitements des prisonniers de guerre et destruction de propriétés sans justification militaire — et les crimes contre l'humanité — génocide des populations civiles libanaises.

Il a également mis en garde les Nations-Unies contre le danger de tergiversations face à Israël. Il a estimé que la situation actuelle était comparable à celle qui prévalait dans les années trente, lorsque la Société des nations fut incapable d'arrêter les puissances européennes qui fondaient leur hégémonie sur la notion "d'espace vital" et de sécurité des frontières.

Ministre cubain des Affaires étrangères, M. Isidoro Malmierca, a finalement proposé d'ériger devant les Nations-Unies un mémorial semblable à celui élevé pour rappeler le meurtre des Juifs dans les camps de concentration nazis.

Selon le ministre, un tel mémorial rappellerait d'une manière permanente le sacrifice de milliers d'enfants palestiniens et libanais massacrés par les bombes israéliennes.

"Ce serait aussi instructif qu'une visite à Auschwitz ou à Buchenwald", a-t-il conclu.



L'ambassadeur de France au Liban, M. Paul Marc Henri (deuxième à partir de la droite), escorté de deux hommes bien armés, évalue les dégâts causés à sa résidence de Beyrouth-Ouest par les bombardements israéliens.

Reprise graduelle des activités

DAMAS (AFP) — Alors qu'elle a perdu 11 appareils et que l'aéroport de Beyrouth est fermé depuis plus de 2 mois, la compagnie aérienne libanaise "MEA" a prouvé sa vitalité en reprenant samedi depuis Damas ses liaisons long-courriers avec l'Afrique.

Les passagers de ce dernier vol (Damas, Larnaca, Kano, Lagos, Abidjan) étaient en majorité des Libanais réfugiés à Damas ou venus spécialement de Beyrouth par la route.

Sur les quelque 24 appareils de la "Middle East Airlines", a précisé dimanche un responsable de

"MEA", 5 ont été détruits sur l'aéroport de Beyrouth, 6 autres endommagés seraient réparables. Les 13 restants ont été dispersés à Paris, Djeddah, Larnaca, Le Caire, Damas et Rome.

Depuis 2 mois et demi, la "MEA" a maintenu une liaison bihebdomadaire Djeddah-Khartoum (Soudan) et Djeddah-Aden (Sud-Yémen), et un vol régulier depuis Larnaca vers Genève, Rome et Nice.

En attendant la reprise de nouvelles liaisons, la compagnie a affrété ses appareils inutilisés, avec leurs équipages libanais, notamment à "Air France", "Air Inter" et "Saudia".

Presse

Pour sa part, le quotidien libanais en langue arabe "An Nahar" devrait réparaître aujourd'hui, après une suspension de près de quinze jours, tandis que le quotidien en langue française "L'Orient-Le Jour" sera de nouveau mis en vente à la fin de la semaine, a-t-on appris hier aux sièges des deux journaux.

Les rédactions des deux quotidiens avaient été gravement endommagées le 4 août au cours de bombardements intenses contre Beyrouth-Ouest, effectués par les Israéliens.

En 1976, les deux journaux avaient déjà dû interrompre pendant deux semaines leur parution sur ordre des autorités syriennes, quelques mois après l'intervention au Liban de la Force arabe de dissuasion.

La Banque Nationale vous offre



Renseignez-vous, il y a un premier prix de \$25 000 plus boni et plus de 600 autres prix à gagner avec les certificats de dépôt de la Banque Nationale.

Pour obtenir un rendement avantageux sur vos épargnes personnelles et participer au concours, il suffit d'investir, du 16 août au 15 octobre 1982, dans les certificats de dépôt de la Banque Nationale, qu'il s'agisse des certificats à taux fixe ou des tout nouveaux certificats à taux variable. Et si vous investissez dans un nouveau certificat à taux variable, vous obtenez deux fois plus de bons de participation.

Demandez tous les détails et le règlement du concours dans nos succursales. Vous y trouverez la combinaison gagnante parce que de vos dépôts... nous autres, on s'en occupe à la Banque Nationale.

BANQUE NATIONALE
Nous, on s'en occupe.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC



RÈGLEMENT NO 168
AUX PROPRIÉTAIRES INSCRITS LE 6 JUILLET 1982 AU RÔLE D'ÉVALUATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC À L'ÉGARD D'UN IMMEUBLE SITUÉ DANS LE PARC INDUSTRIEL MÉTROPOLITAIN DE QUÉBEC. PROPRIÉTÉ DE LA COMMUNAUTÉ, A SAINT-AUGUSTIN DES MAURES.

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire de la Communauté urbaine de Québec, de ce qui suit:

Lors d'une assemblée régulière du Conseil, tenue le 6 juillet 1982, la communauté a adopté le règlement no 168 intitulé "Règlement amendant à nouveau le règlement no 134, déjà amendé par les règlements nos 153, 157 et 159, relatifs au lotissement, au zonage, à la construction et à l'usage des terrains dans le Parc industriel métropolitain de Québec (St-Augustin)", ce règlement ayant pour objet d'apporter une modification au règlement no 134.

Les propriétaires ci-dessus visés qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 6 juillet 1982, qu'il s'agisse de personne physique ou de corporation, société commerciale ou association ayant satisfait dans les délais prescrits aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des Cités et Villes, peuvent demander que le règlement no 168 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les dispositions des articles 385 à 396 de la même loi.

Cette demande de scrutin s'inscrit dans le cadre de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 380 de la Loi des Cités et Villes et, aux fins de cette procédure, les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre mis à leur disposition de 9:00 heures à 19:00 heures les 23 et 24 août 1982, au siège social de la Communauté urbaine de Québec, 399, rue St-Joseph est, bureau 515 à Québec.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement fasse l'objet de scrutin secret est de quinze (15) et, à défaut de ce nombre, le règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter aux bureaux de la CUQ, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.

Le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement ci-haut décrite sera annoncé le 24 août 1982, à 19:10 heures, au bureau du secrétaire de la CUQ.

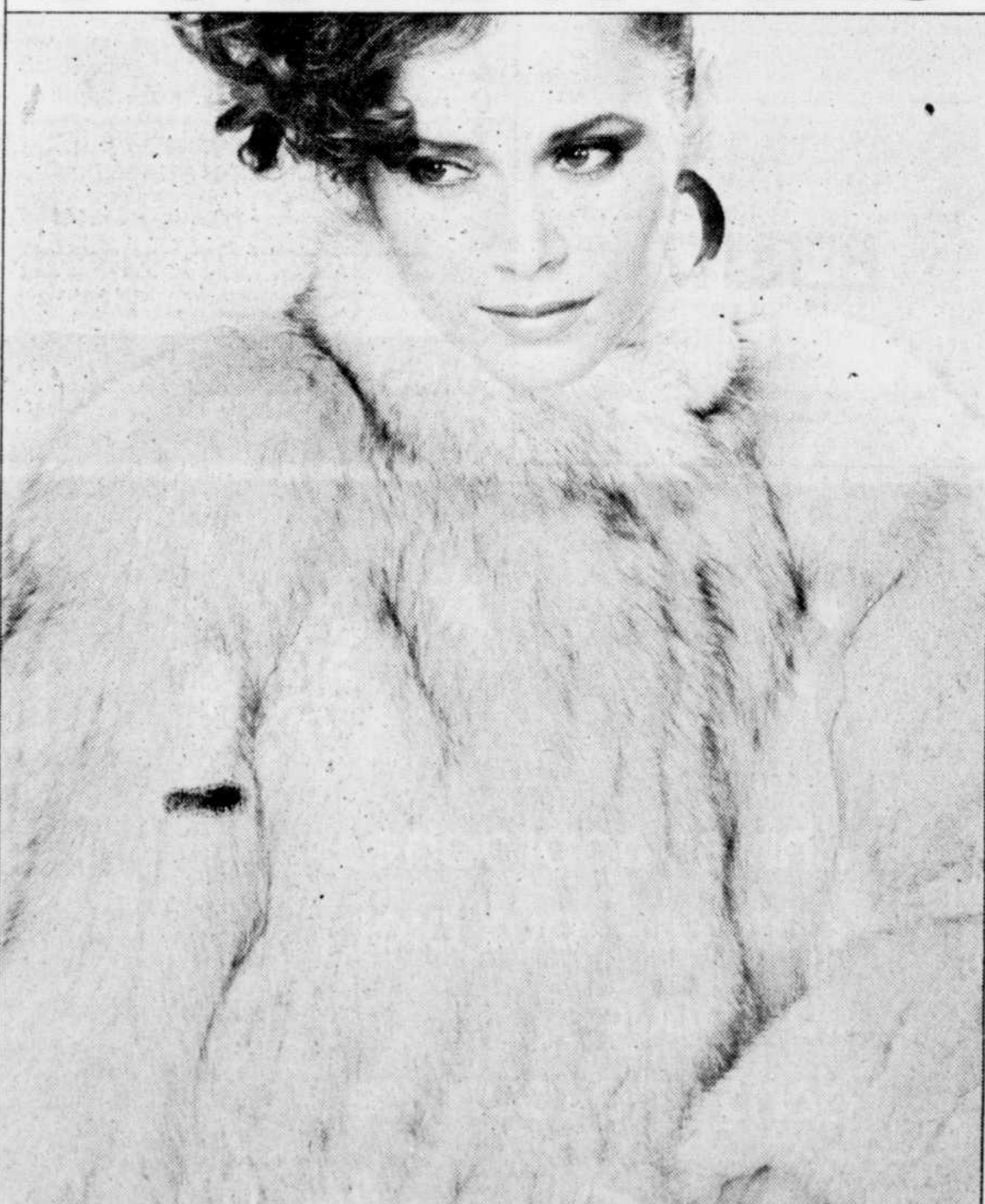
Donné à Québec, ce 11 août 1982
(S) Denis St-Martin, avocat Secrétaire de la CUQ

CORRECTION

Dans le cahier publicitaire FAMILI-PRIX inséré dans certains journaux locaux entre le 18 août et le 5 septembre, vous devez lire:

CAHIERS (FAMILI-PRIX)
32 pages (au lieu de 40 pages)
FAMILI-PRIX

VENTE-ÉTÉ DE FOURRURES



RENARD 1095\$

en septembre le prix de cette veste sera 1350\$.

Des fourrures magnifiques à des prix très abordables. Toutes de la collection automne 82 du Studio de Création H.R. Élégantes créations. Finition superbe. Dans la tradition haute-mode des fourrures réputées H.R. Ne laissez pas passer ces économies-été H.R. — un des fourreurs Canadiens les plus renommés.

HOLT RENFREW

PLACE DE L'HOTEL DE VILLE • (2 HRS. STAT. GRATUIT)
H.R. OUVERT VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

Attentat de Paris: l'un des pistolets retrouvé

PARIS (AP) — Une semaine après la fusillade au restaurant "Jo Goldenberg" rue Des Rosiers, qui a fait six morts et de nombreux blessés, les policiers de la brigade criminelle ont fait une découverte d'importance: ils ont retrouvé l'un des deux pistolets-mitrailleurs de type "WZ-63" de fabrication polonaise, du même type que ceux qui ont servi à Paris, à

70 Iraniens exécutés

LONDRES (d'après Reuters) — Environ 70 officiers iraniens ont été exécutés dans le cadre du soi-disant complot anti-khomeinyste qu'aurait fomenté l'ancien ministre des Affaires étrangères, M. Sadegh Ghotbzadeh, actuellement en procès devant un tribunal militaire de Téhéran, a-t-on appris hier de sources iraniennes. Citant un ancien officier de haut rang impliqué dans le complot et qui s'est réfugié à Paris, ces sources affirment que les 70 militaires ont été exécutés au cours des trois dernières semaines.

Démission à Dublin

DUBLIN (Reuters) — M. Patrick Connolly, Procureur général d'Irlande, a remis sa démission hier soir à la suite d'un scandale provoqué par l'arrestation à son domicile d'un homme recherché pour le meurtre de deux personnes.

Dans un communiqué, le bureau du premier ministre M. Charles Haughey, a déclaré que la démission de M. Connolly avait été acceptée à contrecoeur.

Malcolm McArthur, 36 ans, chômeur diplômé de Cambridge, a été arrêté samedi au domicile dublinois de M. Connolly, alors que ce dernier se trouvait encore sur les lieux.

Peu après, M. Connolly partait en vacances pour les Etats-Unis, d'où il a été sommé dimanche de rentrer par le gouvernement.

McArthur est recherché pour le meurtre d'une infirmière, tuée à coups de marteau le 26 juillet à proximité de la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, et d'un fermier, dont le cadavre a été retrouvé à Dublin, à 30 km du lieu où il a été tué.

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE RENOVATION
CAISSE POPULAIRE DE HAVRE-AUX-MAISONS, I.M.

PROPRIETAIRE: Caisse Populaire de Havre-aux-Maisons
Havre-aux-Maisons,
Iles-de-la-Madeleine, P.Q.
969-2913

ARCHITECTE: Jacques Beauchesne, architecte
2379, rue St-Dominique, C.P. 961
Jonquière, G7X 7W8
Tel.: 418-547-6621

La Caisse Populaire de Havre-aux-Maisons, Iles-de-la-Madeleine, Qué., recevra jusqu'à quinze heures, heure en vigueur aux Iles-de-la-Madeleine, le 3 septembre 1982 des soumissions sous enveloppe scellée portant la mention "Soumission pour travaux de rénovation, Caisse Populaire de Havre-aux-Maisons, I.M."

Les soumissions seront ouvertes immédiatement.

Les documents de soumission sont disponibles immédiatement aux Bureaux du propriétaire ou de l'architecte contre un chèque non remboursable de \$50 établi à l'ordre de l'architecte.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé établi à l'ordre du propriétaire, d'un montant égal à dix pour cent (10%) de la soumission. Ce chèque sera retourné aux entrepreneurs généraux immédiatement après l'adjudication du contrat.

Les soumissions des sous-traitants seront ouvertes le lundi 30 août 1982 à 14 heures, aux succursales du B.S.D.Q.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Havre-aux-Maisons, I.M.
le 11 août 1982

Paul Chiasson, Directeur

Londres et à Vienne.

C'est un employé de la ville de Paris, un cantonnier chargé de l'entretien du bois de Boulogne, qui l'a trouvé vendredi dernier dans un sac en plastique de grand magasin avec trois chargeurs, dont deux étaient encore pleins de munitions.

Le paquet avait été jeté ou peut-être déposé derrière une des cabanes dans lesquelles les cantonniers rangent leurs outils, leur journée de travail terminée.

Une première expertise balistique et la comparaison des munitions retrouvées avec les 70 douilles récupérées rue Des Rosiers indique, d'une façon à peu près formelle, que le pistolet-mitrailleur polonais est bien l'une des deux armes qui servit pour la tuerie.

Une recherche d'empreintes digitales sur la crosse et le chargeur a bien sûr été également effectuée, mais les enquêteurs n'en attendent pas grand-chose, celles-ci n'étant jamais fiables dans de telles conditions.

Le terminal iranien de Kharg fonctionne encore

PARIS (AFP) — Les milieux pétroliers internationaux se refusaient hier à toute dramatisation après les menaces irakiennes de blocus total du principal terminal pétrolier iranien à Kharg étant donné l'approvisionnement confortable en brut dont jouit actuellement l'Occident.

En annonçant dimanche que l'île de Kharg, située au nord du Golfe en face de Koweït, et les tankers qui y accostent "seront des cibles" pour l'aviation irakienne, le président Saddam Hussein cherche à ruiner la première source de revenus de l'Iran.

Malgré la menace irakienne, le terminal a fonctionné normalement hier, selon les milieux maritimes lon-

doniens. En effet, deux pétroliers ont appareillé hier à l'issue de leur chargement, un a accosté dans la matinée et un quatrième pétrolier était attendu hier après-midi au terminal, selon un rapport parvenu directement de l'île de Kharg et cité par les mêmes milieux.

Alors que l'Irak, jadis deuxième producteur de la région avec 3,5 millions de barils / jour (MBJ), ne réussit à produire que 850.000 barils / jour, Téhéran extrait aujourd'hui 2,5 MBJ soit deux fois plus que le quota lui ayant été fixé par l'OPEP dans l'actuelle période d'excédent.

Appel d'offres

Gouvernement
du Québec

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Projet no: 603-70-03 — CONCESSION DE PARC DE STATIONNEMENT — Palais de Justice, 73, rue Jacques-Cartier, Valleyfield, Cte Beauharnois, QC.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 17 août 1982 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 500 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 250 \$.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Date et heure limite de réception des soumissions:
mercredi le 8 septembre 1982
à 15 heures

Jean-Yves Gagnon
Sous-ministre

Projet no: 604-70-03 — CONCESSION DE PARC DE STATIONNEMENT — Palais de Justice, 1550, Des Saules, St-Hyacinthe, Cte St-Hyacinthe, QC.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 17 août 1982 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 1 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 500 \$.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Date et heure limite de réception des soumissions:
mercredi le 8 septembre 1982
à 15 heures

Jean-Yves Gagnon
Sous-ministre

Projet no: 606-70-32 — CONCESSION DE PARC DE STATIONNEMENT — Edifice Montval, 201, Place Charles-Lemoyne, Longueuil, Cte LaPorte, QC.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront requisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 17 août 1982 par remise d'un montant de 5 \$ non remboursable.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Edifice "La Laurentienne", 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418) 643-6622.

Les plans et devis sont également disponibles pour consultation, au 190 est, boul. Crémazie, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Les documents seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être valides pour une période de quarante-cinq (45) jours et être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du Ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement, au montant de 6 000 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministre des Finances, au montant de 3 000 \$.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Date et heure limite de réception des soumissions:
mercredi le 8 septembre 1982
à 15 heures

Jean-Yves Gagnon
Sous-ministre

L'hypothèque à taux ajustable

Versements mensuels fixés pour une période pouvant aller jusqu'à cinq ans.
Taux d'intérêt variant d'après le taux hypothécaire de base de la Banque de Commerce.



17 1/4 %
TAUX EN VIGUEUR
août 1982

*À condition que, durant cette période, la valeur nette de votre maison se maintienne à un minimum stipulé.

L'intérêt sur le prêt hypothécaire à taux ajustable Commerce est calculé mensuellement, non à l'avance. Les prêts hypothécaires à taux ajustable Commerce sont accordés par La Société d'Hypothèques CIBC.

Renseignez-vous à l'une de nos succursales.

L'hypothèque à taux ajustable Commerce...
ça porte fruit!



BANQUE DE COMMERCE
CANADIENNE IMPERIALE

Tout l'troisième y passe

Toute la marchandise du troisième plancher doit être liquidée, en trois jours seulement, jeudi le 19, vendredi le 20 et samedi le 21 août.

Avec des rabais de
30 à 70%



Dussault
meubles

Une ligne de pensée

* Mobiliers de chambre, de salon et de cuisine. Meubles de jardin. Étagères, lampes et cadres.

9, rue Courcellette, Qué., 683-2327

D'autres démonstrations de force en Pologne

(D'après AFP et AP) — Deux mille Polonais étaient, hier, à Varsovie au second rendez-vous de "Solidarité" et n'ont pu être dispersés que par la charge des forces de l'ordre. A Gdansk, en revanche, les démonstrations de force de la milice ont empêché la tenue d'un grand rassemblement.

Aucun affrontement violent n'a eu lieu à Varsovie, les manifestants

ayant choisi, pour commémorer la création du Comité de grève inter-entreprises le 16 août 1980 à Gdansk, d'éviter le face à face avec les "zomo" (les unités anti-émeutes de la milice). Cependant, de nombreux témoignages faisaient état d'arrestations et de matraquages.

Le premier ministre Jaruzelski, "en visite de travail" de quelques heures dans la datcha du président

soviétique Leonid Brejnev au bord de la mer Noire, a déclaré, hier, au chef de l'Etat soviétique qu'un mouvement "clandestin contre-révolutionnaire soutenu par les Etats-Unis est responsable de la prolongation de la crise" dans son pays.

Quelque 2.000 manifestants s'étaient rassemblés en fin d'après-midi sur la place de la Victoire autour de la croix de fleurs disposée à la mémoire

du cardinal Wyszynski. La foule a entonné des chants religieux et l'hymne national, dont les paroles "La Pologne n'est pas morte tant que nous vivons" étaient devenues "Solidarité n'est pas morte tant que nous vivons".

Plusieurs milliers de "zomo" ont surgi simultanément de toutes les rues débouchant sur l'immense place, chargeant avec des canons à eau et tirant des grenades fumigènes. Les

manifestants se sont alors dispersés en criant "Gestapo, gestapo", "A bas la junte". Le quartier a été totalement bouclé et peu après 20h30, le calme était revenu dans la capitale.

Vive tension

A Gdansk, une vive tension a régné, hier, où la police a procédé à une démonstration de force pour empêcher une manifestation à l'occasion du deuxième anniversaire de la création du "Comité de grève inter-entreprises" dans les chantiers navals Lénine, lors des grandes grèves de l'été chaud 1980.

Dès le début de la matinée la police avait interdit l'accès au monument à la mémoire des victimes de la révolte ouvrière de décembre 1970

et les habitants de Gdansk étaient maintenus à bonne distance de la place où le monument est élevé. La milice n'a cependant pas empêché les ouvriers des chantiers navals de commémorer l'anniversaire du 16 août 1980, par lequel ils ont une fois de plus exprimé leur attachement à "Solidarité".

Il n'y a eu à aucun moment de rassemblement important, comme cela avait été le cas vendredi dernier, les travailleurs ne s'arrêtant que brièvement, après leur travail, au pied du monument.

Mais si le calme régnait aux abords immédiats des chantiers, la situation était différente à proximité de la gare, distante de 300 mètres environ, où plusieurs centaines de jeunes s'étaient rassemblés.

Washington accroît son aide à la Somalie

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis ont décidé d'apporter une "aide militaire d'urgence" à la Somalie à la suite de l'intensification des hostilités avec l'Ethiopie, a annoncé hier le département d'Etat.

Le porte-parole adjoint du département d'Etat, M. Alan Ronberg, a estimé que la déclaration de l'état d'urgence dimanche par le président Siad Barré "répond à la gravité de la situation".

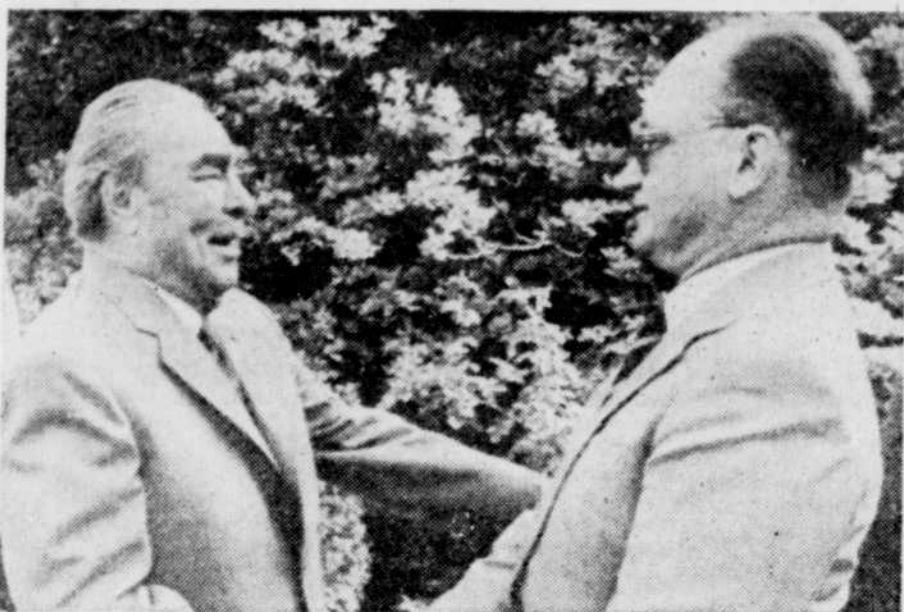
Le gouvernement américain a-t-il ajouté, "est très préoccupé" et a décidé d'apporter une aide militaire sup-

plémentaire ainsi qu'un "soutien diplomatique" au gouvernement somalien.

Le porte-parole a refusé de préciser la nature de cette aide militaire d'urgence et les éventuelles démarches diplomatiques que Washington entend entreprendre.

Depuis deux ans les Etats-Unis possèdent des facilités militaires en Somalie dont l'ex-base soviétique de Berbera.

Au cours du week-end dernier, rappelle-t-on, des accrochages particulièrement violents se sont produits dans les provinces du centre de la Somalie. L'état d'urgence a été déclaré tout au long de la frontière avec l'Ethiopie.



Le président Leonid Brejnev recevant en Crimée le premier ministre polonais Wojciech Jaruzelski.

Accord Chine-USA

WASHINGTON (d'après AFP, NYTNS et UPI) — Les Etats-Unis et la Chine sont parvenus à un accord sur la question des ventes d'armes américaines à Taiwan, évitant ainsi une rupture totale des relations entre les deux pays.

Dans un communiqué, qui devrait être publié aujourd'hui, Pékin s'engage à rechercher la réunification avec Taiwan par des moyens pacifiques, tandis que Washington promet de ne pas dépasser le niveau actuel — en quantité et en qualité — de ventes de chasseurs-bombardiers à Taiwan et de réduire graduellement ces livraisons.

De sources parlementaires, on indique que le gouvernement américain devrait informer le Congrès cette semaine de son intention, déjà annoncée, de renouveler l'accord de co-production passé avec Taiwan, autorisant ce pays à produire des avions de combat américains F-5E. Taiwan a déjà construit 200 F-5E et devrait en produire, selon cet accord, 60 autres sur une période de deux ans et demi.

Bataille sur le budget Reagan en appelle au peuple

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a assuré les téléspectateurs américains que l'augmentation des impôts qu'il préconise permettra de réduire les taux d'intérêt et d'augmenter les offres d'emploi.

Face à la forte opposition qui se manifeste au Congrès sur ce projet, notamment de la part de nombreux républicains conservateurs, le président Reagan a eu recours à son pouvoir de persuasion en appelant les Américains à faire pression sur les parlementaires.

"Faites-leur savoir, a-t-il dit, que cette loi est le prix à payer pour réduire les taux d'intérêt, relancer l'économie et créer de nouveaux emplois".

Le projet de loi qui doit être soumis au vote jeudi prévoit une augmentation des recettes fiscales de \$98,3 milliards étalée sur les trois prochaines années fiscales.

A deux mois et demi des élections législatives, une centaine de représentants républicains (sur 192) se refusent à voter pour une hausse des impôts. Acceptant de repousser ses vacances californiennes, le président a mené depuis une dizaine de jours une intense campagne pour tenter de resserrer les rangs de son parti et assurer le vote du projet.

Intervention

Dans son intervention télévisée, Ronald Reagan a reconnu qu'il avait dû "avaliser sa salive" pour appuyer ce projet. Il s'agit d'un "compromis qui n'est pas parfait... mais qui nous rapprochera d'un budget en équilibre", a-t-il déclaré.

Ce compromis, a-t-il ajouté, a été nécessaire pour obtenir du Congrès les réductions des dépenses de l'Etat qui s'élèvent, a-t-il rappelé, à \$280

milliards pour les trois prochaines années.

Pour répondre à ses adversaires conservateurs qui lui reprochent de "repandre d'une main ce qu'il a donné de l'autre", le président Reagan a ajouté que son projet de loi ne remettrait pas en cause "la plus forte baisse des impôts de l'histoire" décidée l'an dernier: la réduction en trois ans de 25 pour 100 des taux d'imposition sur le revenu qui doit réduire les recettes de l'Etat de \$402 milliards sur la même période.

Le projet de loi prévoit une augmentation des taxes sur les cigarettes, les communications téléphoniques et les transports aériens mais concerne à 80 pour 100, un renforcement de la lutte contre l'évasion fiscale, a assuré le président. Il doit ainsi "rendre plus juste le système fiscal américain", a-t-il ajouté.

le monde en bref

La famine menace en Tanzanie

BAR-ES-SALAM (AFP) — Un million d'habitants de la région d'Arusha (nord de la Tanzanie) sont menacés de famine cette année, et le gouvernement a demandé à la population de faire durer les réserves alimentaires jusqu'aux prochaines récoltes. Selon l'agence tanzanienne de presse, Shihata, qui cite le premier ministre, M. Cleopa Msuya, cette pénurie alimentaire résulte de la sécheresse prolongée qui a durement touché la région d'Arusha ces dernières années. Trente-trois mille tonnes de céréales seront nécessaires en 1983 pour combler le déficit alimentaire, a affirmé M. Msuya, selon qui les régions les plus touchées sont celles de Monduli, Ngorongoro, Kiteo, Arusha et Arumeru.

Fusillade meurtrière au Zimbabwe

HARARE (AFP) — Des guérilleros ont ouvert le feu au cours du week-end sur les consommateurs d'un café à Nyamandhlovu (ouest du Zimbabwe), faisant cinq morts et huit blessés, a annoncé hier la police. La police de Nyamandhlovu, à 50 km au nord-ouest de Bulawayo (sud-ouest du pays), a précisé qu'une douzaine d'hommes portant des fusils d'assaut AK47 avaient fait irruption dans un débit de boisson local samedi soir, où ils s'étaient emparés d'une certaine somme d'argent avant d'ouvrir le feu. Ces crimes portent à 45 au moins le nombre de personnes tuées en six mois dans l'ouest par des anciens guérilleros partisans de M. Joshua Nkomo, chassés de l'armée ou déserteurs. Le nombre de ces rebelles serait compris entre 1.000 et 2.000.

Nouveau président dominicain

SAINT-DOMINGUE (AFP) — Le nouveau président social-démocrate de la République dominicaine, M. Salvador Jorge Blanco, élu en mai dernier, est entré en fonctions hier en prêtant serment devant l'Assemblée nationale. Le nouveau vice-président, M. Manuel Fernandez Marnol, a également prêté serment. Lors des élections présidentielles, M. Jorge Blanco avait battu MM. Joaquín Balaguer et Juan Bosch, tous deux anciens présidents. Agé de 56 ans, le nouveau chef de l'Etat, de tendance marxiste modérée, a annoncé que son gouvernement s'efforcera de développer la démocratie politique déjà existante et de parvenir à une démocratie économique bénéficiant aux couches défavorisées de la population dominicaine.

Le "Lusitania" était armé

LONDRES (AP) — Le paquebot britannique "Lusitania" fut torpillé au large des côtes irlandaises par un sous-marin allemand le 7 mai 1915 faisant 1.201 victimes. Le monde entier avait protesté et c'est l'un des incidents qui amena les Etats-Unis à entrer dans la Première Guerre mondiale. Or les Allemands avaient soutenu que le navire était armé et transportait des munitions pour les alliés, constituant donc une cible légitime. L'histoire vient de rebondir puisque une expédition de plongée britannique qui a travaillé sur les lieux du naufrage du "Lusitania" affirme que les Allemands avaient sans doute raison. En effet, cette expédition patronnée par le journal "Sunday Times" et la BBC, a filmé l'épave du navire et trouvé quelques indices pouvant indiquer la présence d'armes dans le bateau.

Importante percée médicale

LA JOLLA, Californie (AP) — Des chercheurs de l'Ecole de médecine de l'université de la Californie, à San Diego, ont réussi à isoler et à reproduire un gène humain qui est à l'origine d'une effroyable maladie qui porte ceux qui en souffrent à se mutiler constamment. Le gène fautif provoque aussi d'importants retards dans le développement de l'intelligence de l'individu atteint. Les ingénieurs génétiques de l'Ecole de médecine de San Diego prévoient que les récents résultats de leurs travaux pouront un jour ouvrir la porte à un traitement efficace de cette maladie, à ce jour incurable. Le gène en question est le tout premier du genre à être décodé, et, selon le docteur Friedmann, il permettra sans doute de donner des indications importantes sur le fonctionnement des gènes qui affectent le développement de l'intelligence et du comportement humain.

Collision: au moins 23 morts

TULA, Mexique (AFP) — Au moins 23 personnes ont été tuées, et 35 autres blessées à la suite d'une collision survenue à un passage à niveau entre un train et un autobus à Tula (à une centaine de km au nord de Mexico) dans la nuit de dimanche à lundi. Le train, "L'Aigle Atzèque" se rendait à Ciudad Juárez, à la frontière avec les Etats-Unis. Selon des survivants de l'accident, le conducteur de l'autobus a tenté de faire passer son véhicule avant le convoi. Heurté de plein fouet, le car a été entraîné sur plusieurs centaines de mètres avant que le train ne parvienne à s'arrêter et des corps déchiquetés ont été retrouvés de chaque côté de la route.

Eruption prochaine du St. Helens

VANCOUVER, Washington (AP) — Les scientifiques ont prédit, hier, une éruption du mont St. Helens d'ici quatre jours, plus probablement demain. Bien qu'ils prévoient une simple reprise de l'activité volcanique, ils précisent qu'elle peut être accompagnée de légères explosions. L'avis d'éruption a été émis par le service d'études géologiques des Etats-Unis et par l'université de Washington, après qu'on eut remarqué une déformation du cratère. Depuis le 18 mai 1980, le mont St. Helens a connu cinq éruptions avec explosion, des activités volcaniques à sept reprises, et une phase d'éruption "hybride" à la fin du mois de mars et au début d'avril 1982, qui comprenait des périodes d'explosions et des stades de simple activité volcanique. L'explosion du 18 mai, il y a deux ans, avait fait 59 morts.

BIENTÔT L'ÉCOLE... VITE CHEZ SEARS!



PIERRE LACROIX

Venez rencontrer les populaires joueurs des Nordiques, Pierre Lacroix et Dave Pichette.

- **Galerias Chagnon:** Jeudi 19 août, de 19 à 20 heures.
- **Place Laurier:** Vendredi 20 août, de 19 à 20 heures.
- **Place Fleur de Lys:** Samedi 21 août de 14 à 15 heures.

Voici les promotions pour cette semaine:



DAVE PICHETTE

Surveillez les journaux de mercredi 25 août pour connaître les autres activités à venir.

Balloons Gratuits
De magnifiques ballons seront distribués à tous les enfants.
● Fleur de Lys: 2, 3, 4 septembre
● Place Laurier: 26, 27, 28 août
● Galerias Chagnon: 19, 20, 21 août
Jeudi de 18 à 21 heures
Vendredi de 18 à 21 heures
Samedi de 12 à 16 heures
Rayon 29 - Vêtements pour enfants

Clowns
Venez rencontrer nos formidables CLOWNS qui amuseront les petits.
● Fleur de Lys: 2, 3, 4 septembre
● Place Laurier: 26, 27, 28 août
● Galerias Chagnon: 19, 20, 21 août
Jeudi de 18 à 21 heures
Vendredi de 18 à 21 heures
Samedi de 12 à 16 heures
Rayon 29 - Vêtement pour enfants

Défilé de mode "Retour en classe"
Présentation de la Nouveauté automne 82.
Mail Galerias Chagnon
Vendredi, 20 août, 19 heures
Dans les Rayons mode: 1er plancher
Jeudi, 19 août, 19 et 20 heures
Vendredi, 20 août, 20 heures
Samedi, 21 août, 15 heures

Winnie L'Ours
Venez rencontrer votre ami Winnie L'Ours.
● Galerias Chagnon: 19, 20, 21 août
● Place Laurier: 26, 27, 28 août
● Fleur de Lys: 2, 3, 4 septembre
Jeudi de 18 à 21 heures
Vendredi de 18 à 21 heures
Samedi de 12 à 16 heures

Déjeuner avec Winnie
Programme:
— Défilé de mode — Animation
— Clowns — Ballons — Robots, etc.
● Galerias Chagnon: Samedi, 21 août, de 9 à 11 heures
● Place Laurier: Samedi, 28 août, de 9 à 11 heures
● Place Fleur de Lys: Samedi, 4 septembre de 9 à 11 heures
Laissez-passer disponibles au Service au Client

Devinez le poids de Winnie
Devinez le poids de Winnie l'Ours en peluche dans le rayon des enfants et vous pouvez gagner un des radios AM/FM avec écouteurs.
Les bulletins de participation sont disponibles dans le rayon des enfants.
Rayon 29 - Vêtements pour enfants

Deux portions de frites pour le prix d'une!
Avec chaque achat dans le rayon des articles de classe chez Sears, on vous remettra un coupon vous donnant droit à deux portions de frites pour le prix d'une, chez les restaurants McDonald de Ste-Foy, Lévis, Beauport et Ancienne-Lorette, du 16 au 30 août

Crayon à bille décoratif gratuit!
Avec chaque achat chez McDonald, de Ste-Foy, Lévis, Beauport et Ancienne-Lorette, on vous remettra un coupon échangeable contre un magnifique crayon à bille décoratif, valeur de \$1,29, du 16 au 30 août.
Rayon 31 - Articles de classe

● Place Fleur de Lys ● Place Laurier ● Galerias Chagnon ●

Sears

VENTE
du 12 au 21 août

20% à 50%
sur toute la marchandise en magasin

- Tissus de fibres naturelles: lin, coton, rayonne, soie, laine
- Dentelles
- Nappes et napperons

La Chiffonnerie INC.

66, boul. Champlain, Québec, Qué. G1K 4H7
418/694-1146

Sears... l'endroit pour épargner!

Profitez de ces super-valeurs

5 derniers jours

Rabais de \$130

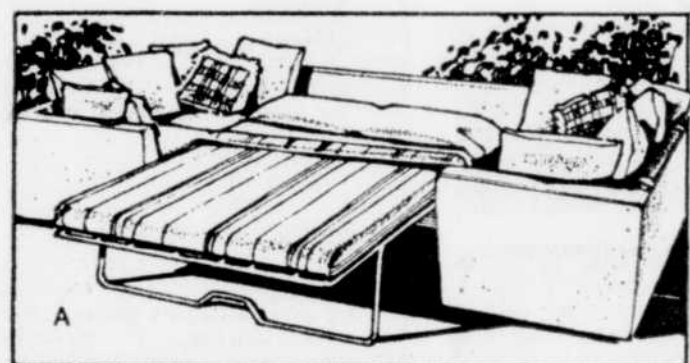
Ensemble 3 éléments des plus accueillants dans une salle de séjour!

799⁹⁸

Rég.: \$929.98

Conçu pour le confort. Recouvert 81% nylon, 19% polyester. Avec coussins volants. Livré avec 5 coussins décoratifs: 2 pour les causeuses avec accoudoirs et 1 pour celle sans accoudoirs. En beige. Groupement comprenant 2 causeuses à accoudoirs et 1 sans accoudoirs. #51 339.

a- Rabais de \$100 sur ensemble 3 éléments. Comprend 2 causeuses avec accoudoirs et 1 causeuse-lit sans accoudoirs. En beige. #48 277. Rég.: \$1139.98... **\$1039.98**



Sears
1234 56789
LE CLIENT SEARS
Satisfaction ou Remboursement



Rabais de \$120

Ensemble de salle à dîner en pin 5 pièces

829⁹⁸

Rég.: \$949.98
Table et 4 chaises

b- En pin, et placage de pin sur aggloméré. Table en placage sur aggloméré, pieds en pin massif. Chaises à haut dossier à barreaux. Fini pin brandy. #25 496.

c- Rabais de \$50 sur vaisselier. #25 475. Rég.: \$420... **\$370.00**

d- Rabais de \$50. Sur buffet. #25 484. Rég.: \$420.00... **\$370.00**

e- Super-valeur! Fauteuil à haut dossier et accoudoirs. #25 493... **\$140.00**



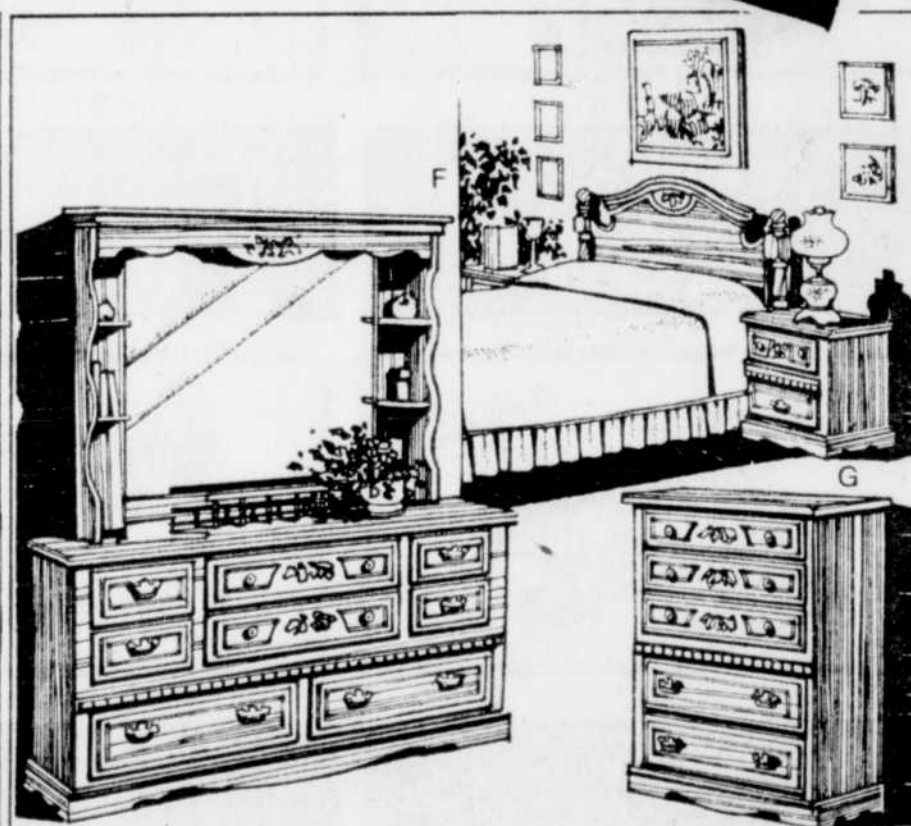
Rabais de \$70 - \$90

Ensemble Sears-O-Pedic 2 morceaux

Ensemble Sears-O-Pedic pour support ferme... une marque de confiance, exclusive à Sears. L'ensemble comprend un matelas à ressorts ou en mousse et un sommier.

Lit	Mat à ressorts	Mat. en mousse	Rég.	Spéc.
1 place	73 630	77 630	\$339.96	\$269.00
1 1/2 place	73 631	77 631	\$419.96	\$339.00
2 places	73 632	77 632	\$419.96	\$339.00
Grand 2 places	73 633	77 633	\$499.96	\$409.00

Venez voir notre vaste sélection d'ensembles 2 morceaux de matelas et sommier... Chez Sears pour de super-valeurs!



Rabais de \$200

Mobilier de chambre à coucher 4 morceaux en pin

899⁹⁸

Rég.: \$1099.98
Panneau de chevet, commode triple, miroir, chiffonnier

f- Cet élégant mobilier de chambre à coucher comprend: panneau de chevet "cannonball", miroir à tablettes, commode triple, chiffonnier. Montants de lit et devant tiroirs en pin massif. / couches de laque. Ne laissez pas passer cette occasion! #63 274.

g- Rabais de \$20 sur table de chevet. #63 276. Rég.: \$179.98... **\$159.98**

Rayon 1 — Meubles

Les mentions "Rég." ou "était" de Simpsons-Sears Limitée se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture 9.30 à 17.30 du lundi au mercredi; de 9.30 à 21.00 le jeudi et le vendredi; de 9.00 à 17.00 le samedi. Venez sur place • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Galeries Chagnon. Utilisez notre service de commandes téléphoniques 24 heures. 529-9811

Sears

vous en avez pour votre argent...et plus

LES
PHARMACIES

FAMILI-PRIX

SPECIAUX EN VIGUEUR DU 18 AU 28 AOUT.

CONCOURS
RETOUR A L'ECOLE

A GAGNER
 SYSTEME DE SON *Sansui* COMPRENANT:
 (RECEPTEUR R-5, TABLE TOURNANTE FR-D25
 ET ENCEINTES ACOUSTIQUES S-35C)
 D'UNE VALEUR DE **\$1000.00**

POUR PARTICIPER, VOUS N'AVEZ QU'A RETOURNER
 UNE PREUVE D'ACHAT DE FEUILLES OU CAHIERS
 FAMILI-PRIX A L'ADRESSE SUIVANTE:

UNE COLLABORATION



CONCOURS FAMILI-PRIX
 C.P.1360
 RIVIERE-DU-LOUP, P.Q.

LE TIRAGE AURA LIEU LE 30 SEPTEMBRE 1982.



CASHMERE

PAPIER HYGIENIQUE
 4rouleaux

1.19



CREST

DENTIFRICE
 100ml

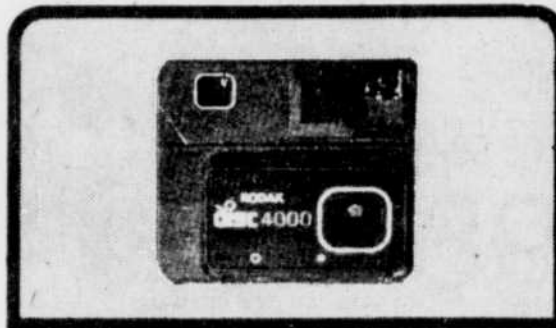
1.29



SCOTT

ESSUIE-TOUIT 2 rouleaux

1.23



KODAK

APPAREIL-PHOTO
 DISC 4000

63.95



ENO

SEL DE FRUITS 100gm

1.79



Q-TIPS

CURE OREILLES 400

1.99



HEAD & SHOULDERS

SHAMPOOING ou
 REVITALISANT 450ml

3.99



AVEENO

HUILE DE BAIN 240ml

2.99



TRAC II

LAMES 10

2.69



ELASTOPLAST

BANDAGE DE PLASTIQUE

2.5" X 5vgs

1.49



JOHNSON & JOHNSON

SHAMPOOING POUR BEBE
 450ml + 22% gratuit

2.99



PAMPERS

PREMIERS PAS 24

4.69



IVORY

SAVON FORMAT
 PERSONNEL
 4 pains

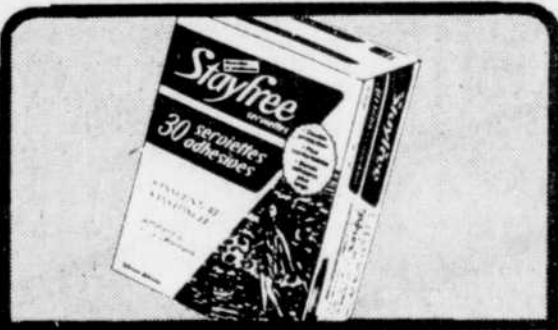
1.15



SURE & NATURELLE

MAXI SERVIETTES
 REG. OU DESOD.
 30

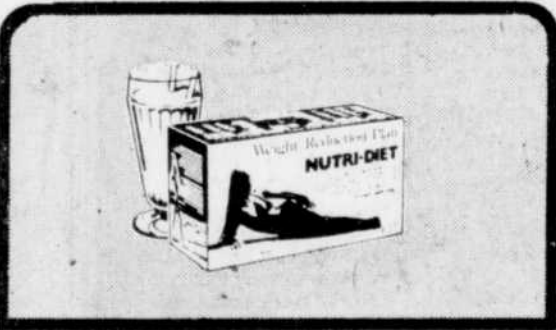
3.09



STAYFREE

MINI PROTECTIONS
 REG. OU DESOD. 30

2.29



NUTRI DIETE

20 SACHETS

8.19

RETOUR A L'ECOLE

EN VIGUEUR DU 18 AOUT AU 5 SEPTEMBRE

ARTICLES SCOLAIRES SEULEMENT

RETOUR A L'ECOLE

EN VIGUEUR DU 18 AOUT AU 5 SEPTEMBRE

ARTICLES SCOLAIRES SEULEMENT



STYLO BLEU

medium ou fin 3

.59



CAHIERS

"CANADA" 4x32 pages

.95



FEUILLES MOBILES

250

1.79



CRAYONS

12

1.39



CRAYONS 24

5.99



ADHESIF

TRANSPARENT

1/2" X 1010"

2/1.19



TRANSPARENT

91cm X 3m

1.09



COLLE

"BONDFAST"

1.19

POUR VOUS SERVIR...

ALMA
 195, boul. de Quen
 AMQUI
 39, boul. St-Benoit est
 ANCIENNE-LORETTE
 1415, rue Notre-Dame
 ANSE-ST-JEAN
 50, rte 170
 BEAUCEVILLE
 660, av. Renaud
 BEAUPORT
 3079, avenue Royale
 BONAVENTURE
 C.P. 490
 BOUCTOUCHE
 Place Lebourg
 CABANO
 105, rue Commerciale
 CAP-ROUGE
 1404, Place Blanchette
 CAP ST-IGNACE
 42, des Pionniers
 CARAQUET
 Place Caraque, N.-B.
 CARLETON
 Rue Lacroix
 CHANDLER
 Cte Gaspé
 CHARLESBOURG
 5555, 3e Avenue
 1010, 80e Rue est
 6780, 1re Avenue
 CHARLESBOURG-ORSAINVILLE
 Carrefour Jean-Talon
 CHARNY
 819, 10e Rue
 CHATEAU-RICHER
 7790, boul. Ste-Anne
 CLAIR, N.-B.
 213, rue Principale
 CLERMONT
 94, boul. Notre-Dame
 COURVILLE
 10, rue Vachon
 DALHOUSIE
 396, rue William
 EAST-BROUGHTON
 461, avenue St-Joseph
 EDMUNDSTON, N.-B.
 126, rue de l'Eglise
 ESCOURT
 Cartier Escourt
 FRAMPTON
 184 Av. Principale
 HAVRE ST-PIERRE
 1139, rue Dulcinée
 HEBERTVILLE
 9, rue Commerciale
 JONQUIERE
 192, St-Dominique
 LAC-BEAUPORT
 Plaza Léo-J. Julien
 LA MALBAIE
 Cte Charlevoix
 LA MECQUE
 N.-B.
 LAC MEGANTIC
 3560, Lavalnord
 LA TUQUE
 290, St-Joseph
 LORETTEVILLE
 175, Racine
 556, rue Racine
 LES ESCUMINS
 105, St-Marcellin
 MARIA
 C.P. 156
 MATANE
 Galeries du Vieux Port
 MEMRAMCOOK, N.-B.
 Memramcook
 MONTMAGNY
 93, St-Jean-Baptiste est
 114, rue de la Gare
 ORSAINVILLE
 7010, boul. du Jardin
 PASPEBIAC
 29, boul. Notre-Dame
 PINTENDRE
 Place St-Louis
 PLESSISVILLE
 Les Galeries de L'Erable
 PONT-ROUGE
 241, Dupont ouest
 PORT-CARTIER
 8, Galeries des Iles
 PORTNEUF
 198, 1re Avenue
 QUEBEC
 997, 3e Avenue
 2504, rue Maufils
 1700, 1re Avenue
 314, rue St-Vallier ouest
 688, rue St-Jean
 1309, boul. Masson
 2126, boul. Ste-Anne
 2100, Pers-Lelièvre
 RICHIBOUCTOU
 Place Carlier
 RIMOUSKI
 411, rue Sirois
 161, rue Rouleau
 RIVIERE-OU-LOUP
 240, rue Lafontaine
 564, Lafontaine
 SHIPPAGAN, N.-B.
 Shippagan
 ST-ALEXANDRE
 Cte Kamouraska
 ST-AMROISE
 213, rue Simard
 ST-ANSELME
 18, boul. Bégin
 ST-CHARLES
 Cte Bellechasse
 ST-CYPRIEN
 Cte Rivière-du-Loup
 ST-DAMIEN
 104, boul. Métivier
 STE-ANNE-DE-LA-PERADE
 341, Lanaudière
 STE-ANNE-DES-MONTS
 5, 1re Avenue ouest
 STE-CLAIRE
 90, boul. Bégin
 ST-ETIENNE-DE-LAUZON
 52, Principale ouest
 STE-FOY
 3440, Quatre-Bourgeois
 STE-MARIE-DE BEAUCE
 165, rue Notre-Dame nord
 ST-PASCAL
 Cte Kamouraska
 STE-PERPETUE
 374, rue Principale
 ST-GEORGES
 8585, boul. Lacroix
 ST-HUBERT
 Cte Témiscouata
 ST-JEAN-CHRYSOSTOME
 910, rue Commerciale
 ST-JEAN-DE-DIEU
 Cte Rivière-du-Loup
 ST-JEAN-PORT-JOLI
 51, avenue Gaspé
 ST-MARC-DES-CARRIERES
 316, rue du Collège
 ST-PAMPHILE
 Cte L'Islet
 ST-PHILIPPE-DE-NERI
 Cte Kamouraska
 ST-QUENTIN
 Place Restigouche
 ST-REDEMPTEUR
 Cte Lévis
 ST-VICTOR-DE BEAUCE
 Clinique familiale St-Victor
 THETFORD-MINES
 63, rue Notre-Dame sud
 Centre d'Achats St-Moisi
 TRACADIE
 Centre Rond-Point
 VILLE DE LA BAIE
 291, rue Bagot
 VILLE DE L'ISLET
 192, 5e Avenue